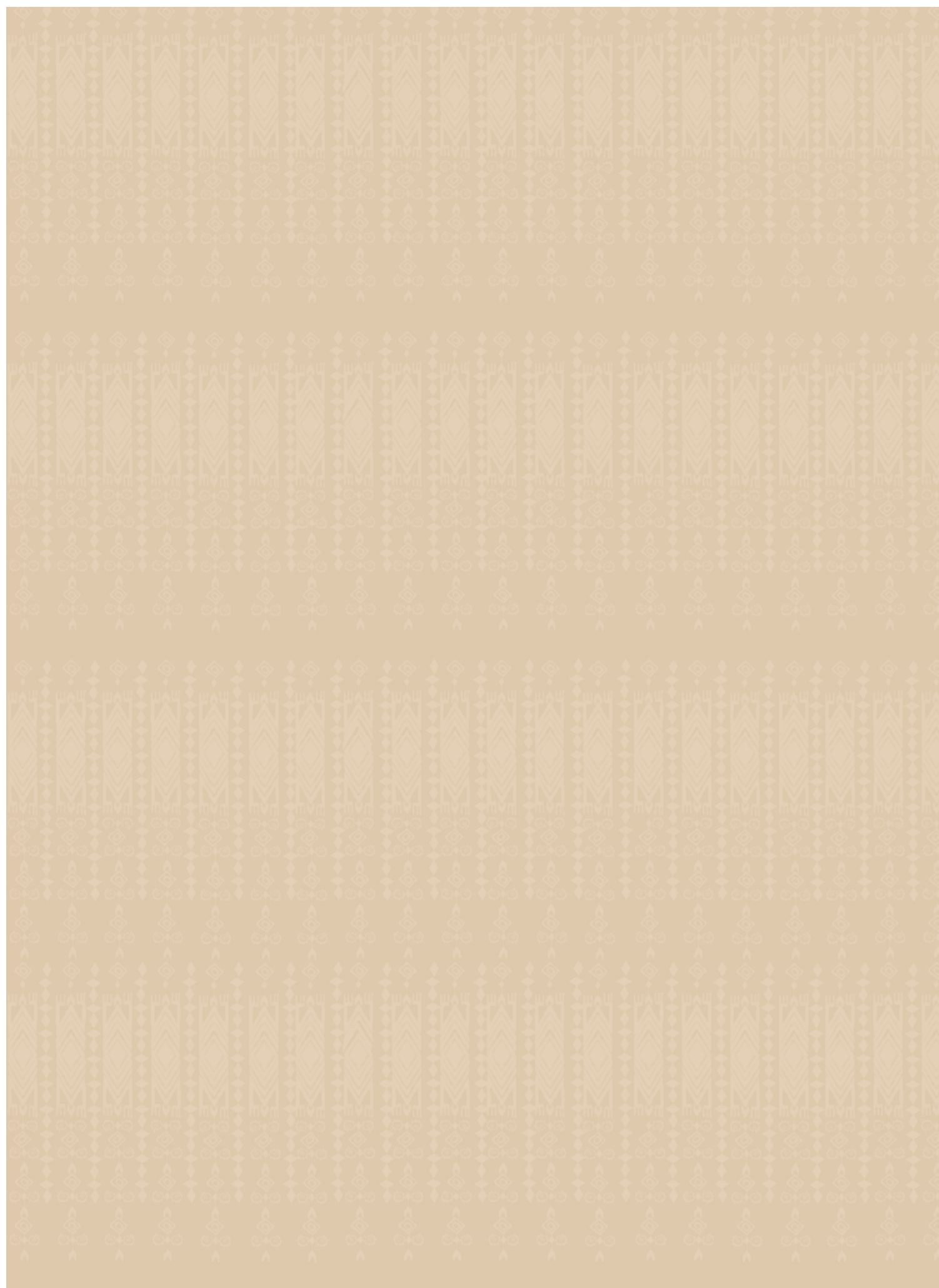




**RAPPORT DE
GESTION**
EXERCICE 2020



SOMMAIRE

I. EVOLUTION DE LA CONJONCTURE ECONOMIQUE

- I-1. Conjoncture Internationale
- I-2. Afrique Subsaharienne
- I-3. Zoom sur la zone Uemoa

II. ACTIVITES ET RESULTATS ATLANTIC BUSINESS INTERNATIONAL

- II-1. Chiffres clés
- II-2. Activités d'intermédiation
- II-3. Evolution des ressources
- II-4. Evolution des emplois
- II-5. Evolution du produit net bancaire
- II-6. Contribution des filiales

III. GESTION GLOBALE DES RISQUES

IV. RAPPORT ESG

V. COMPTES

I. EVOLUTION DE LA CONJONCTURE ECONOMIQUE

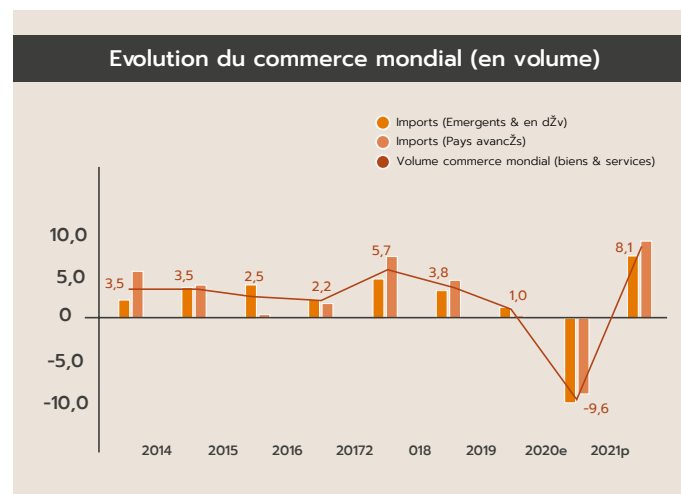
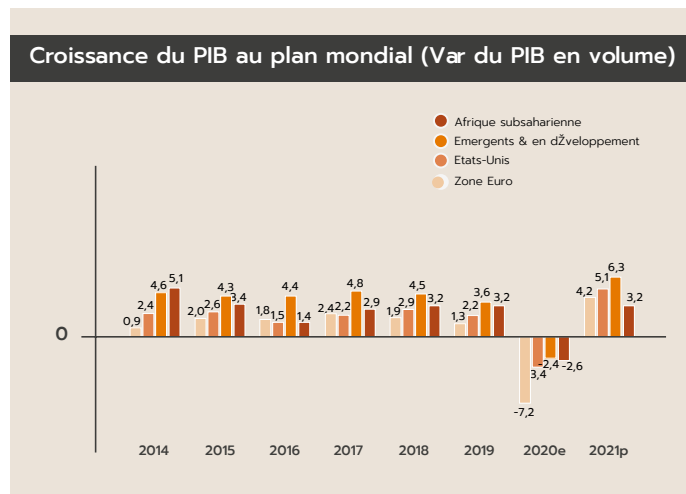
I-1. CONJONCTURE INTERNATIONALE

L'année 2020 aura été une année exceptionnelle en raison de la pandémie COVID-19 qui a paralysé l'activité économique mondiale.

La crise sanitaire a commencé en Chine avant de se propager sur le reste du monde, provoquant la mise en place à compter du mois de mars de mesures de confinement au plan international. En mai et juin, l'économie mondiale a commencé à s'extirper un peu du gouffre dans lequel elle était tombée et de nombreux pays ont redémarré prudemment leur activité. Mais la pandémie s'est rapidement propagée par la suite, contraignant plusieurs pays à un confinement partiel. En vue de juguler l'impact de cette crise sanitaire, des mesures politiques de soutien budgétaire et monétaire ont été déployées au plan international.

Dans sa dernière estimation, le FMI s'attend désormais à un déclin de 3,5% du PIB mondial en 2020 (Vs. +2,8% en 2019). Dans les pays avancés, la croissance du PIB est attendue en décline de -3,4% aux Etats-Unis (Vs. +2,2% en 2019). En Zone Euro, le FMI projette une contraction plus profonde du PIB de -7,2% en 2020 (Vs. +1,3% un an auparavant). Les perspectives de récession seront moins prononcées dans les pays émergents & en développement (-2,4% en 2020, contre +3,6% en 2019) et en Afrique-Subsaharienne (-2,6% en 2020, au lieu de +3,2% en 2019).

Pour ce qui est du commerce mondial (biens & services), son volume est attendu en repli de -9,6% en 2020, d'après le FMI (Vs. +1,0% en 2019). Une décline touchant aussi bien les pays avancés (-10,1%) que les pays émergents & en développement (-8,9%).



Source : FMI

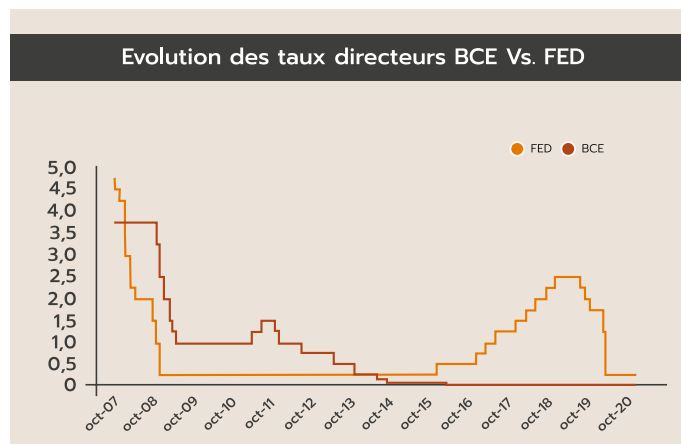
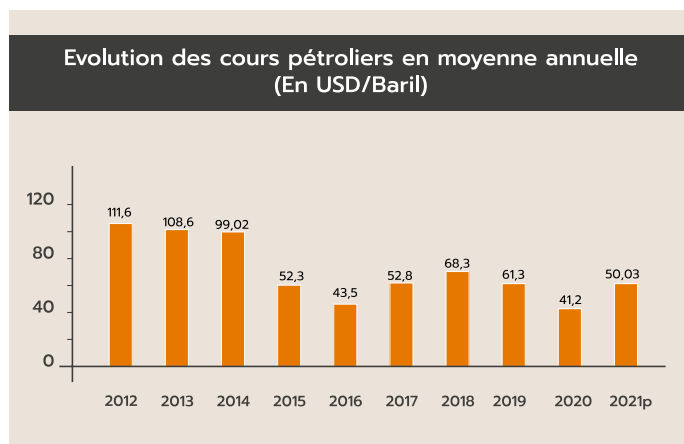
S'agissant des produits pétroliers, leurs cours ont emprunté une tendance globalement baissière entre début janvier et fin avril, plombés par les craintes liées à la propagation de la Covid-19 et les mesures de confinement prises pour la juguler. Entre mai et août, les cours se sont un peu redressés profitant d'un redémarrage de l'activité économique chinoise et de l'engagement des pays de l'Opep et leurs partenaires de réduire leur niveau de production de

brut. Sur la période septembre-octobre, les cours de l'or noir ont évolué en dents de scie, dans le sillage des incertitudes aux Etats-Unis autour de l'adoption d'un plan de soutien budgétaire.

Par la suite (entre novembre et décembre), les cours ont rebondi, soutenus par les espoirs autour de vaccins prometteurs contre la Covid-19 et d'un ajustement des coupes de production des pays de l'Opep et leurs alliés. Enfin, au plan des politiques

monétaires, celles-ci ont été extrêmement accommodantes, avec des taux directeurs de la Fed ramenés le 15 mars 2020 à 0,25% appuyés par une activation du mécanisme

d'achat d'actifs, et des taux de la BCE maintenus à 0,00% depuis le mois de mars 2016, avec le lancement d'un plan massif d'achat d'obligations.



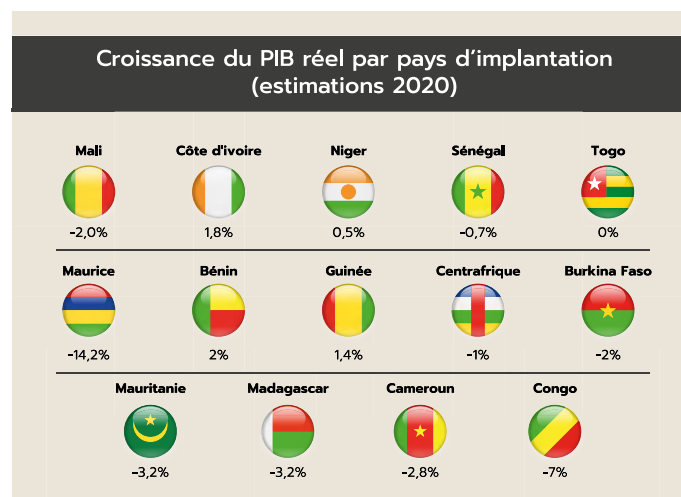
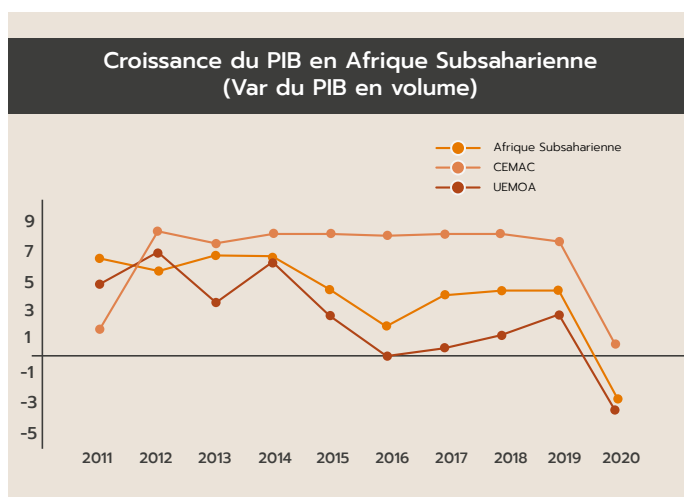
I-2. AFRIQUE SUBSAHARIENNE

Avec l'instauration de mesures de confinement, l'activité dans la région Afrique-Subsaharienne a brutalement reculé au T2-2020. Néanmoins, sous l'effet d'un assouplissement des mesures d'endiguement, d'une hausse des cours des produits de base et d'une détente des conditions financières, une légère reprise aura été constatée au second semestre de l'année.

Dans l'ensemble, l'économie de la région aura subi une contraction de 2,6% en 2020 (Vs. +3,2% en 2019). Le repli de l'activité économique aura été plus prononcé dans les pays tributaires du tourisme et des exportations de produits de base. Les mesures de soutien budgétaires destinées à atténuer l'impact de la COVID-19 ont

été globalement insuffisantes en Afrique-Subsaharienne, atteignant en moyenne 3% du PIB, soit bien moins que dans les autres régions du monde. La région fait également face à un besoin de financement extérieur assez important.

Dans la sous-région, le taux de croissance en zone UEMOA (Union économique et monétaire ouest africaine) se serait légèrement stabilisé à +0,3% (Vs. +6,0% en 2019), avec des taux variant entre 1,8% pour la Côte d'Ivoire, 0,5% pour le Niger, 0,0% pour le Togo, -0,7% pour le Sénégal et -2,0% pour le Mali. En zone CEMAC (Communauté économique & monétaire des Etats de l'Afrique Centrale), le PIB aurait fléchi de -3,2% en 2020 (Vs. +2,0% en 2019).



I-3. ZOOM SUR LA ZONE UEMOA

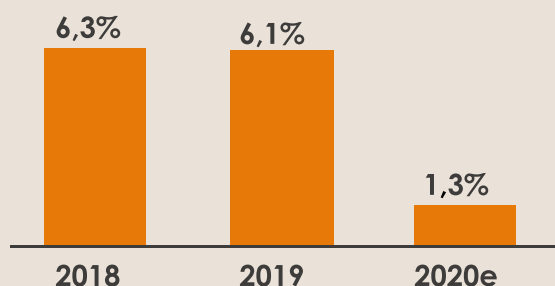
EVOLUTION DE L'ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE

En 2020, l'activité économique de la zone UMOA ainsi que dans les autres pays d'implantation a évolué dans un contexte de crise sanitaire et une persistance de la crise sécuritaire en Afrique Subsaharienne.

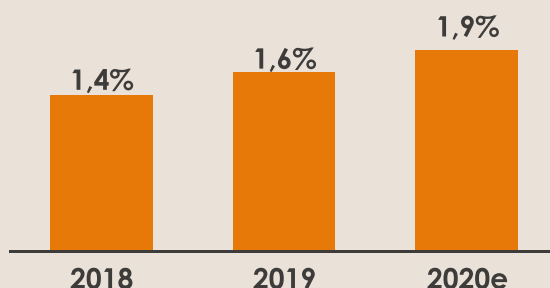
A l'instar des autres pays du monde, les pays de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) ont fortement

subi les conséquences de cette grave crise sanitaire, dans un contexte de recrudescence de la menace sécuritaire au Sahel. Toutefois, l'activité économique dans l'UEMOA a légèrement progressé au troisième trimestre 2020, en rapport avec la levée des restrictions de mobilité et les effets des politiques publiques de soutien mises en place.

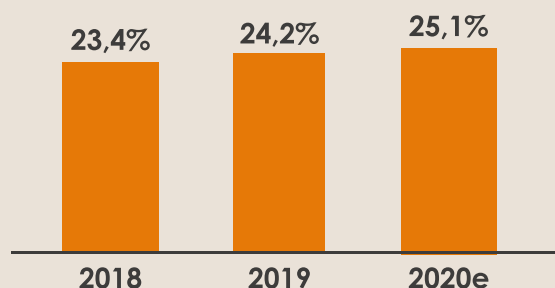
Croissance du PIB



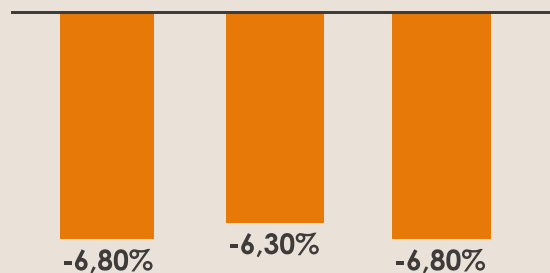
Inflation



Investissement (en % du PIB)



Balance courante (en % du PIB)



Le PIB a progressé de 0,6% par rapport à la même période de l'année 2019, après une baisse de 2,0% un trimestre plus tôt. Suivant les prévisions du FMI, la croissance de la zone devrait s'établir à 1,3% en 2020 contre 6,1% un an plus tôt. Un retournement après huit ans de croissance supérieure à 6 % par an, qui risque de nuire aux progrès accomplis en matière de développement. La crise sanitaire ainsi que les mesures

d'endiguement ont pesé sur l'activité économique, avec comme principales conséquences, la baisse de la demande et des prix des principaux produits d'exportation, la diminution des envois de fonds des migrants, la baisse des recettes publiques accompagnée d'une hausse des dépenses de santé. Pour y faire face, les politiques monétaires et prudentielles ont été assouplies en vue de soutenir les

économies et les systèmes financiers. En outre, il a été également retenu de suspendre temporairement le respect des critères de convergence afin de conférer à ces pays membres, une plus grande souplesse pour riposter à la crise.

Le taux d'inflation dans l'Union a augmenté depuis le premier trimestre 2020, mais reste contenu en dessous de la norme de 3%. Cette augmentation s'explique principalement par la hausse des prix des denrées alimentaires du fait des restrictions de déplacements.

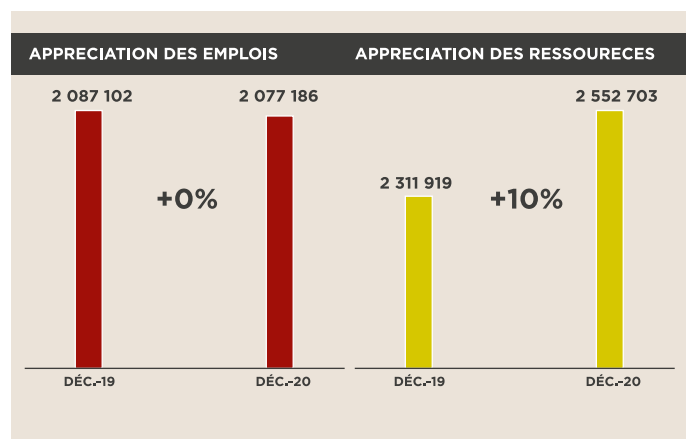
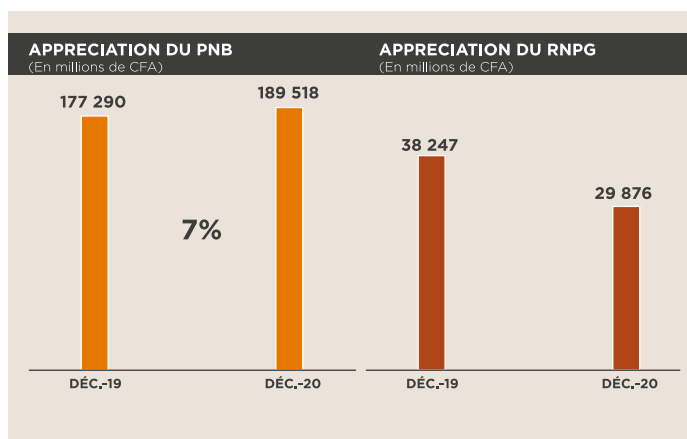
II. ACTIVITES ET RESULTATS ATLANTIC BUSINESS INTERNATIONAL

II-1. CHIFFRES CLÉS

BANQUE

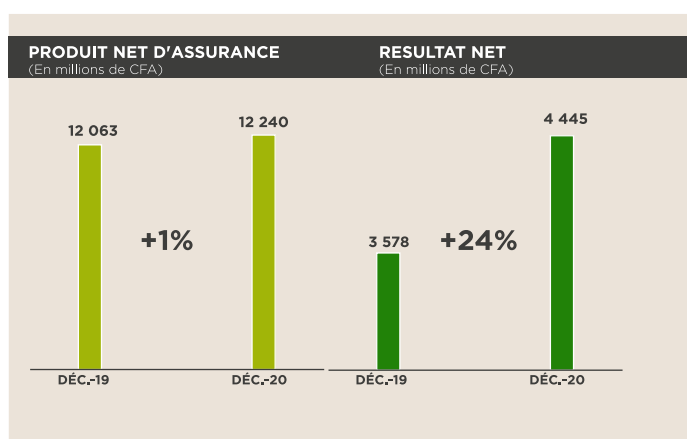
En millions de CFA

CREDITS DISTRIBUES PRODUIT	2 077 186	+0%
RESSOURCES COLLECTEES	2 552 703	+10%
PRODUIT NET BANCAIRE	189 518	+7%
TOTAL BILAN	3 975 545	+0%



En millions de CFA

PRODUIT NET D'ASSURANCE	12 240	+1%
RESULTAT NET	4 445	+24%



II-2. ACTIVITÉS D'INTERMÉDIATION

En 2020, l'arrivée de nouveaux concurrents a contribué davantage au renforcement de la tendance baissière des taux d'intérêts débiteurs. A l'inverse, les taux créditeurs ont enregistré une hausse, du fait du rétrécissement du refinancement de la Banque Centrale. Cette tendance haussière, observée avant la crise, devrait être rétablie postérieurement à cette conjoncture ou du moins dès la levée de certaines mesures prises par la BCEAO.

Toutefois, la holding du groupe a poursuivi sa dynamique de progression en améliorant sa Part de Marché (PDM) sur les ressources et les emplois dans la période du PMT 2021-2023 avec une hausse respective de +17% et +14%.

II-3. EVOLUTION DES RESSOURCES

A fin 2020, ABI demeure le 4ème groupe bancaire de la région en termes de ressources avec une progression au rythme du marché de + 8%.

Les dépôts clientèles de la Banque de détail augmentent de 14% tout en conservant leur structure par rapport à 2019.

Les 4 principaux segments de clients contribuent de façon quasi-équitable à cette croissance. Le taux moyen de la ressource progresse de +0,3 pb pour s'afficher à 2, 58 % à fin décembre 2020.

Les dépôts sur le segment Entreprises connaissent une progression de +5% (+80 Mds), justifiée par les comptes chèques (+61 MDS) et les DAT (+18 MDS).

La progression des dépôts sur le segment des Corporate s'est faite essentiellement sur la clientèle Corporate privée (+103 MDS).

Le coût des ressources s'est amélioré sur chacun des segments de la clientèle des Entreprises.

II-4. EVOLUTION DES EMPLOIS

Globalement, le marché sous-régional connaît une légère hausse sur les crédits (+2%). Dans un contexte de crise sanitaire mondiale, les encours de crédits d'ABI restent constants par rapport à 2019, en lien avec la politique de prudence prônée depuis le début de la crise et réajustée au fil des avances enregistrées.

ABI demeure néanmoins le 3ème groupe sous-régional avec une PdM de 9,1%.

Les crédits à la Clientèle des Particuliers enregistrent une progression de 43 MDS, soit +10% par rapport à 2019, amenée par les CCT (qui passent de 12% du total des crédits à 15%, soit +18 MDS, en lien avec les concours aux TPE/Professionnels) et les CLT (qui passent de 8% du total des crédits à 10%, +14 MDS, en lien avec la hausse des crédits immobiliers).

Les CCT et CLT représentant 3/4 de la hausse observée à fin 2020. Le taux moyen progresse de 0,5 Pb pour s'établir à 7,73%.

Les emplois Corporate restent stables sur la période. Toutefois, les encours sur le segment des PME/PMI ont progressé de (+14 MDS).

II-5. EVOLUTION DU PRODUIT NET BANCAIRE

Le PNB croît d'environ 10 MDS, soit +6% par rapport à 2019, avec une évolution de sa structure.

Le segment du Retail maintient sa contribution au PNB Global (27%).

Le Corporate est en retrait de trois points, en raison de la politique de prudence observée dès l'éclatement de la crise sanitaire.

Ce recul est toutefois compensé par la forte progression observée sur le segment Trésorerie (+5,7 MDS, soit +17%) qui

contribue désormais à hauteur de 21% au PNB Global Vs 18% à fin 2019.

Au total, la MNI trésorerie atteint 44 MDS à fin 2020 contre 26 MDS en 2019, soit une progression de +18 MDS sur la période.

II-6. CONTRIBUTION DES FILIALES

BANQUE

BANQUE ATLANTIQUE BÉNIN

Dynamique Commerciale Renforcée

Banque Atlantique Benin affiche au 31 décembre 2020, de solides performances sur la marge nette d'intérêts +36% et les commissions nettes +29% contribuant à l'amélioration du PNB de 26% par rapport à la même période de l'année précédente.

Ainsi, le résultat net bénéficiaire progresse de + 122%, démontrant la résilience et la pertinence du nouveau business modèle de transformation de la banque, qui vise à impulser les changements nécessaires notamment la réorientation de sa stratégie commerciale.

En 2020 Banque Atlantique Bénin occupe la 9ème place en termes de collecte de l'épargne et le 6ème rang en ce qui concerne la distribution de crédits avec, respectivement 6,0% et 7,4% de parts de marché. Le nombre de clients a augmenté de 4% tandis que les ouvertures nettes de comptes affichent une hausse de +3% par rapport à décembre 2019.

Au cours de l'exercice écoulé, plusieurs opérations visant la redynamisation de l'activité commerciale ont été menées. Outre les projets d'infrastructures d'Etat, financés en PPP dans le cadre de la réhabilitation, la modernisation et l'extension du réseau routier national sur 1362 Kilomètres, plusieurs financements ont été mis en place pour accompagner divers domaines. Il s'agit notamment de lignes de crédits au profit des acteurs clés du secteur cotonnier dans le cadre de la campagne 2020-2021, ainsi que de financement de PME locales.

Banque Atlantique Bénin a, par ailleurs, organisé diverses actions de promotions sur les offres privilégiant l'innovation et la satisfaction client.

BANQUE ATLANTIQUE BURKINA FASO

Croissance résiliente

En 2020, dans le contexte de crise sanitaire, Banque Atlantique Burkina Faso (BABF) enregistre des résultats satisfaisants particulièrement sur le volet des ressources clientèles qui ont progressé de 7% en glissement annuel.

Cette hausse est attribuable à la mobilisation des efforts sur la collecte des ressources. Ainsi, BABF a pu conserver sa position sur le marché. Le produit net bancaire est en hausse de 11% confirmant la solidité et la résilience de la banque.

Le réseau commercial de la BABF reste identique avec 24 agences et 31 guichets Automatiques de Banque (GAB) au 31 décembre 2020 en raison du report des investissements du fait de la crise du COVID-19.

Toutefois, la BABF a poursuivi son engagement au service de la communauté concrétisé par une donation pour soutenir l'Etat dans sa riposte contre le COVID-19. Ainsi, la BABF a procédé à la remise d'un don d'une valeur de 75 millions de FCFA aux autorités nationales et au CHU de Tengandogo le 14 avril 2020.

Toujours dans le cadre de sa politique sociale et de citoyenneté pour l'exercice 2020, une campagne de collecte de sang au profit du centre national de transfusion sanguine a été menée dans les locaux du siège de la banque.

BABF a aussi apporté un appui financier au projet Eau vive Burkina Faso porté par une ONG œuvrant dans le domaine de l'eau, l'assainissement et l'éducation.

Il vise l'amélioration des conditions de l'éducation scolaire des enfants de Pouni Nord dans la commune de Dydir.

En outre, la BABF, comme à l'accoutumée a participé aux festivités du 11 décembre

dans la région des cascades précisément à BANFORA. Comme tous les ans, elle a, par ailleurs, procédé à une remise de bourses scolaires aux orphelins pensionnaires de la CARFO.

BANQUE ATLANTIQUE CÔTE-D'IVOIRE

Confirme sa position dans le classement des banques leaders du marché

La hausse des principaux indicateurs de performance consécutive à celle de l'année dernière permet à BACI de conforter sa position avancée dans le classement des banques leaders du pays.

Ainsi, les chiffres enregistrés en 2020 affichent un total bilan de 1 655 Milliards de FCFA, en baisse de 2% par rapport à l'année précédente, et un PNB de 73 Milliards de FCFA, soit une progression de 2,0% par rapport à l'année précédente.

Afin de mieux répondre aux attentes des clients, BACI se distingue par la

diversification de ses offres de produits et services ainsi que par l'extension de son réseau d'agences avec une dynamique forte et complémentaire.

En 2020, la politique forte et volontariste de Responsabilité Sociale de la banque s'est matérialisée au travers de deux actions majeures. La remise d'équipements d'une valeur de 15 000 000 de FCFA au Programme National de lutte contre le Cancer le 04 mars 2020 et la remise de don de 200 000 000 de FCFA à l'Etat de Côte d'Ivoire pour soutenir la lutte contre la COVID-19 en Avril 2020.

BANQUE ATLANTIQUE GUINEE BISSAU

Excellentes performances sur l'ensemble des activités

En 2020, Banque Atlantique a réalisé des performances très satisfaisantes se traduisant par un résultat net bénéficiaire malgré le contexte socioéconomique particulièrement difficile.

Avec un niveau de crédits distribués en hausse de 32%, BAGB s'est positionnée comme un acteur majeur du marché aussi bien auprès de la clientèle des particuliers, des entreprises que des investisseurs institutionnels participant à d'importantes

opérations de financement des ménages, du secteur privé et de l'Etat. Seulement cinq ans après le démarrage de ses activités, la succursale du Groupe, solidement implantée sur le marché Bissau Guinéen conforte la pertinence économique de son modèle.

Ainsi, le portefeuille d'activités diversifié de BAGB et la dynamique commerciale de ses équipes ont permis une progression du PNB et du résultat net, respectivement de 8% et 4%.

BANQUE ATLANTIQUE MALI

Positionnement stratégique consolidé

En 2020, Banque Atlantique a réalisé des résultats satisfaisants se traduisant notamment par une hausse de 11% de la collecte de l'épargne et un résultat net bénéficiaire.

Ainsi, la banque a entrepris à l'endroit de l'Etat et ses démembrements, également des autres publics cibles, une série d'initiatives décisives, visant la promotion des investissements, la bancarisation, l'inclusion financière et le développement socioéconomique des populations.

Au cours de l'exercice 2020, Banque Atlantique a initié diverses opérations de financement dans des secteurs clés de l'économie du pays, notamment dans les industries manufacturières à raison de 44 milliards de FCFA, le commerce de gros et de détail pour 35 milliards de FCFA, le transport et la communication pour 22 milliards de FCFA ou encore l'agriculture à hauteur de 8 milliards de FCFA.

En parallèle, Banque Atlantique a lancé à partir du premier trimestre, le coffre intelligent accompagnant les clients notamment les stations-service afin de permettre aux clients d'effectuer leurs transactions à distance.

L'enrichissement continu de ses offres de produits et services et leur adaptation aux besoins de la clientèle permettent à Banque Atlantique de proposer sur son marché, à l'instar des autres filiales du Groupe, des solutions innovantes notamment l'Appli «Atlantique Mobile», une application optimisant l'expérience client.

Banque Atlantique dispose d'un vaste réseau d'agences au Mali et en développement avec la couverture quasi-intégrale du territoire. Au cours de l'exercice 2020, Banque Atlantique a réorganisé son réseau sur le territoire national avec la fermeture de l'agence de Gao et l'ouverture de trois (3) nouvelles agences à Quinzambougou, Sévaré et Sébénikoro.

Enfin, fidèle à ses valeurs de citoyenneté et de proximité, Banque Atlantique Mali, a fait don de 100 millions de FCFA, au Fonds Spécial COVID-19 en avril 2020.

BANQUE ATLANTIQUE NIGER

Parmi le Top 5 des banques nigériennes

En 2020, Banque Atlantique Niger (BANE) a consolidé sa 5ème position en ressources et 3ème en emplois avec une part de marché respectivement de 8% et 9%.

La banque se classe ainsi parmi les institutions financières les plus dynamiques du Niger et se présente comme une institution de référence en matière de financement des PME-PMI.

Elle a poursuivi son engagement aussi bien auprès de la clientèle des Particuliers, des Entreprises que des investisseurs Institutionnels en participant à d'importantes opérations de financement.

En 2020 la Banque Atlantique a signé plusieurs conventions dans le cadre de la diversification de ses partenaires :

- Une convention avec le Projet Intégré de Modernisation de l'Élevage et de

l'Agriculture (PIMELAN) portant sur le Financement à Coûts Partagés (FCP) des acteurs des chaînes de valeur de ces secteurs financés par la Banque Mondiale pour un montant de 100 Millions de dollars.

- Une convention avec la Maison de l'Entreprise dans le cadre de l'accompagnement des Micros, Moyennes et Petites Entreprises.

En outre, l'enrichissement soutenu de sa gamme de produits et services notamment à l'endroit de la clientèle des particuliers s'est traduit par la création d'un espace VIP destiné aux clients patrimoniaux.

La Banque Atlantique a fait dans le cadre de ses actions de solidarité et de citoyenneté des dons de 35 Millions de FCFA en appui à la lutte contre le COVID-19 et 10 Millions de FCFA aux victimes des inondations de 2020.

BANQUE ATLANTIQUE SENEGAL

Une croissance maîtrisée

En 2020, Banque Atlantique confirme son Résultat Net au-dessus de la barre de 4 Milliards de FCFA.

L'année 2020 a été marquée par une croissance du Bilan qui s'établit à 408 Milliards de FCFA en progression de 10% par rapport à 2019.

Le Produit Net Bancaire progresse de 7%, les Charges Générales d'exploitation sont maîtrisées et le Dispositif prudentiel respecté dans son intégralité.

L'agilité commerciale et la création d'opportunités d'affaires dans le cadre d'une stratégie de résilience appuyée par le Groupe ont orienté les actions salvatrices.

L'activité Banque de Détail, a été marquée

par la mise en place d'un centre de relation clientèle et le lancement de la Carte haut de gamme World Elite de Mastercard améliorant la qualité du service offerte à la clientèle.

En outre, le développement de l'activité Bancassurance s'est poursuivi avec la signature de conventions de distribution de produits d'assurance. Afin de booster la distribution de crédits et la collecte des Ressources, plusieurs campagnes et plans d'actions ont été initiés à l'endroit de la clientèle des particuliers.

Concernant la Banque des Entreprises, BASN s'est surtout illustrée par le financements d'opérations structurantes dans divers secteurs. Il s'agit notamment de la syndication du financement de l'Etat du Sénégal pour une enveloppe de 55 Milliards de FCFA en participant à hauteur de 37 Milliards, le rachat

de certificats nominatifs d'obligations de l'Etat du Sénégal auprès de LOCAFRIQUE pour un montant de 50 Milliards de FCFA participant à hauteur de 20 Milliards.

Quant aux Opérations Trade, elles ont connu une progression de 90% en rythme annuel, portées par les Paiements Internationaux.

BANQUE ATLANTIQUE TOGO

Excellentes performances

De décembre 2019 à décembre 2020, l'industrie bancaire nationale a enregistré une croissance de 15% contre une évolution de 21% pour Banque Atlantique Togo.

Cette croissance enregistrée, plus forte que la moyenne du marché, permet à la banque d'améliorer sa part de marché de 0,4 point et de consolider sa 5ème place en termes de dépôts clientèles.

En outre, elle a connu une hausse de ses emplois de +6% contre une hausse de 3% pour le marché. Elle consolide ainsi sa 4ème place avec un gain de 0,3 point de part de marché en matière d'octroi de crédits à la clientèle. Ses réalisations ont porté sur le financement de grands projets d'infrastructures, l'accompagnement des grandes entreprises et des PME:

BATG est chef de file pour le financement du projet de construction de routes par EBOMAF pour 69 milliards de FCFA et elle a participé à hauteur de 10 milliards de FCFA ; Les mises en place des crédits en faveur de MIDNIGHT-SUN SA 12 milliards de FCFA ; accompagnement ETAT DU BURKINA FASO 10 milliards. Par ailleurs, la banque a déployé plusieurs offres notamment ACS for Corporate, Atlantique Mobile et Atlantique Net ciblant tous les segments de clientèles.

Aussi, elle a noué des relations d'affaires avec d'importants acteurs de l'économie nationale.

Dans le cadre de la lutte contre la propagation de l'épidémie du Coronavirus (COVID 19), Banque Atlantique a soutenu le Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique à travers le plan d'action de l'Association Professionnelle des Banques et Etablissements Financiers (APBEF).

Parallèlement à l'initiative de l'APBEF, avec les filiales du Groupe GTA Assurances et GTA Assurances Vie, Banque Atlantique Togo a également fait un don d'une valeur de 50 millions de FCFA, en numéraires et équipements sanitaires au Fonds National de Solidarité COVID-19.

Elle a soutenu diverses initiatives dont la 12ème Edition du Forum National du Paysan Togolais (FNPT) qui s'est déroulé dans la ville de Kara, la 1ère Edition de la Foire d'Expositions et de Promotion de la Consommation des Produits Agro-Alimentaires Locaux (FEPAL).

BIA NIGER**Indicateurs d'activité en croissance**

En 2020, la BIA Niger a occupé le 4ème rang sur la place bancaire du Niger en termes de ressources collectées et le 3ème rang en termes de crédits.

L'exercice 2020 a été doublement impacté d'une part, par la pandémie du Covid-19 et d'autre part, un contexte économique et sécuritaire particulier se traduisant par une baisse du résultat net de 20% passant de 3 840 M en 2019 à 3 055 M.

Toutefois, la plupart des indicateurs de performance sont en progression. Ainsi, le PNB a connu une croissance annuelle de 6% (soit 691 M) entre 2019 et 2020. Les emplois sont en hausse de 26% (soit 24 713 M) entre 2019 et 2020 et les ressources clientèles quant à elles augmentent de 9% (soit 14 653 M).

Par ailleurs, la Banque a accompagné plusieurs initiatives structurantes au niveau national, tels que le financement des secteurs de l'énergie (Gaz, pétrole et électricité), des Bâtiments et Travaux Publics (BTP) et celui de la santé. La Banque a poursuivi son chantier d'intégration aux normes du groupe BCP et son arrimage à sa holding ABI.

En 2020, la BIA Niger a soutenu les actions des autorités publiques nigériennes dans le cadre de la lutte contre le COVID 19 en contribuant financièrement au plan de la riposte mais aussi, en participant au fonds de soutien en faveur des populations sinistrées par les inondations.

BANQUE POPULAIRE MAROCO GUINEENNE (BPMG)**Acteur clé du marché Guinéen**

En 2020, la Banque Populaire Maroc Guinéenne a initié de nouveaux projets dans le cadre de sa transformation et s'est concentrée sur des activités porteuses lui permettant de réaliser de bonnes performances.

La distribution de crédits aux acteurs des secteurs majeurs tels que le commerce, les mines, les BTP, le transport, les services ainsi qu'aux particuliers, s'est chiffrée à 29 milliards de FCFA.

Quant aux ressources collectées, elles ont atteint 77,6 milliards de FCFA, positionnant

la BPMG à la 7ème place sur un marché porté par 16 établissements financiers.

Au terme de l'exercice 2020, le Produit net Bancaire a atteint 8,5 milliards de FCFA, alors que le Résultat net s'établit à 3,78 milliards de FCFA. La rentabilité des fonds propres est supérieure à 33%.

La banque s'illustre ainsi non seulement par sa rentabilité mais aussi sa forte implication dans les actions de développement de la Guinée.

BANQUE POPULAIRE MAROCO CENTRAFRICAINE

Réalisation de bonnes performances

La Banque Populaire Maroco Centrafricaine a réalisé de bonnes performances au titre de l'exercice 2020.

Ses ressources globales se sont établies à 37 625 millions de FCFA contre 33 991 millions de FCFA une année auparavant, soit une progression de 11% en glissement annuel.

Les emplois Clientèles nets, quant à eux se sont établis à 37 071 millions de FCFA contre 25 853 millions de FCFA à fin 2019, soit 85 % de l'objectif annuel.

La banque a clôturé l'exercice 2020 avec un résultat net de 3 016 millions de FCFA comparé à l'exercice 2019, en progression de 14%.

METIERS SPECIALISES

ATLANTIQUE FINANCE

Acteur de référence sur le marché financier régional

Atlantique Finance a maintenu son positionnement en 2020 et demeure un acteur de référence sur le marché financier régional. Cela s'est traduit par de bons résultats en matière de transactions et de valorisation de portefeuille.

En outre, Atlantique Finance a remporté plusieurs mandats de co-arrangeur et de structuration de projets.

Au titre de la valeur des transactions (activité de courtage), la SGI a réalisé un montant total, tous types de transactions confondus, de 18 milliards de FCFA pour l'année 2020. La valorisation du portefeuille d'Atlantique Finance au 31 décembre 2020 était de 804 milliards de FCFA contre 748 milliards de FCFA au 31 décembre 2019.

Au cours de l'année 2020, Atlantique Finance a confirmé sa position d'acteur financier clé du marché financier régional dans le cadre de la structuration et l'arrangement de diverses opérations, dont :

- Etat de Côte d'Ivoire - TPCI 5.80% 2020 2027 en février 2020,
- Etat du Bénin avec - TPBJ 6.5% 2020 2027
- Etat du Mali - TPML 6.5% 2020 2028.
- Etat du Burkina - TPBF 6.5% 2020 2028.
- Etat de Côte d'Ivoire -TPCI 5.90% 2020 2027 en décembre 2020.

Par ailleurs, Atlantique Finance a originé, conseillé et financé en Côte d'Ivoire, au Sénégal et au Togo, plusieurs opérations de financement, notamment :

- Structuration du rachat des Créances CNO de 50 milliards de FCFA avec BASN
- Structuration de 10 milliards de FCFA pour la Gestoci
- Structuration de 69 milliards de FCFA pour Ebomaf Togo.

ATLANTIC ASSET MANAGEMENT

Performance du marché et des FCP

L'année 2020 a été marquée par la crise sanitaire COVID qui a fortement impacté la plupart des économies sous régionales. Malgré la baisse enregistrée par ses indices, le marché financier de la BRVM a relativement contenu cette pandémie avec une forte croissance du volume des transactions.

Ainsi le BRVM composite et le BRVM 10 affichent respectivement un recul à fin décembre 2020 de 8,71% à 145,37 points et 12,23% à 130,88 points.

Le volume des transactions pour l'année 2020 est de 246 milliards de FCFA contre 136,29 milliards de FCFA à fin Décembre 2019, soit une hausse de 80%.

Dans ce contexte, au 31 décembre 2020 le FCP Atlantique Croissance enregistre une hausse de sa valeur liquidative de 2,83% par rapport au 31 décembre 2019.

Le FCP Atlantique Sécurité réalise, sur la même période, une progression de +6,05%.

La nouvelle gamme de produit FCP lancée en 2019 enregistre les performances suivantes :

- FCP Atlantique Liquidité (OCT) : +5,15%
- FCP Atlantique Sérénité (OMLT) : +5,51%
- FCP Atlantique Horizon (diversifié) : +3,32%
- FCP Atlantique Action (action) : +5,64%.

Avec un actif sous gestion à fin décembre 2020 de 55,14 milliards de FCFA, ATLANTIC ASSET MANAGEMENT maintient sa 4ème place dans l'industrie de la gestion collective de l'UEMOA.

AAM a, par ailleurs, noué un partenariat avec la Mutuelle de la Poste de la CI afin d'offrir au personnel une retraite complémentaire en structurant leur FCPE.

AAM a, en outre, accéléré le développement de compétences des acteurs sur les FCP dans le réseau Banque Atlantique Côte d'Ivoire afin d'en booster la distribution.

ASSURANCE

ATLANTIQUE ASSURANCES

Un chiffre d'affaires en constante évolution

La survenance en Côte d'Ivoire de la crise du COVID 19 en mars 2020 n'a pas freiné la compagnie dans sa dynamique de croissance.

En effet, Atlantique Assurances a réalisé une progression de 20% lui permettant d'accroître sa part de marché qui passe de 6.83% en 2019 à 7.81% en 2020. Ainsi, AACI maintient son 6ème rang sur 21 compagnies présentes dans le secteur de l'assurances non vie.

Le résultat technique bénéficiaire de 3 654 M FCFA est en hausse de 6% par rapport à l'année 2019. Cette évolution est principalement liée à une forte progression du chiffre d'affaires sur les branches « Santé » et « Automobile », à la commercialisation des offres Atlantique Assur' Coton et des nouvelles garanties automobiles.

Dans le cadre de la diversification de son portefeuille de produits et afin de développer son chiffre d'affaires, Atlantique Assurances a proposé aux assurés plusieurs offres notamment, « Atlantique Caution », un produit destiné aux particuliers, aux entreprises et aux professions réglementées,

Atlantique Assurances a, par ailleurs, procédé au lancement de sa plateforme de gestion de l'assurance Santé. La compagnie assure désormais les souscriptions et effectue le suivi quotidien des polices santé par une prise en charge immédiate des plaintes et réclamations des assurés via le call center « Atlantique E-Santé ».

ATLANTIQUE ASSURANCE VIE

Développement et innovation produit

En 2020, Atlantique Assurance vie (AAVIE) a poursuivi sa stratégie de développement qui lui a permis de se maintenir parmi les acteurs clés de l'assurance vie et porter sa part de marché à 4.6%.

Ainsi, AAVIE a clôturé l'année avec un chiffre d'affaires de plus de 8 milliards de FCFA, en progression de 11% comparativement à 2019.

La compagnie a également renforcé les synergies avec Banque Atlantique Côte d'Ivoire à travers le déploiement de « ADA », un outil innovant dédié à la Bancassurance afin de booster l'activité commerciale et garantir la satisfaction de sa clientèle.

Atlantique Assurance Vie a mis à la disposition des particuliers une assurance vie multi-supports « Atlantique Platinum », un produit mixte, constitué d'une épargne garantie (libellé en francs) et d'une épargne liée à un fonds d'investissement (unité de compte), assorti de garanties spécifiques

En partenariat avec la Caisse des Dépôts et Consignations de Côte d'Ivoire, la compagnie a renforcé sa gamme de produits en lançant une offre innovante « CDC Epargne Diaspora », destinée à la diaspora ivoirienne. A travers ce produit d'épargne, les clients de la diaspora ivoirienne à l'étranger peuvent désormais faire des investissements sécurisés en Côte d'Ivoire.

GTA ASSURANCES VIE

Position de leader confirmée

GTA Assurances Vie conserve en 2020, sa position de leader sur le marché assurantiel au Togo avec une part de marché de 38% nonobstant les retombées économiques négatives induites par la pandémie COVID-19.

Au terme de l'exercice 2020, la compagnie affiche un chiffre d'affaires de 11 500 millions de FCFA, en légère baisse de 2%; un résultat d'exploitation de 292 millions de FCFA contre 1 550 millions de FCFA en 2019 et un total bilan de 43 490 millions de FCFA (+10%).

GTA Assurances Vie a marqué une avancée significative dans le plan de transformation digitale amorcé par le Groupe en déployant l'appliquet dénommé « Atlantique Domaine Assurance (A.D.A.) ». A.D.A. est conçu en vue d'améliorer l'environnement de

commercialisation des produits d'assurance entre les compagnies d'assurance du Groupe et les banques partenaires.

Fidèle aux valeurs de citoyenneté et de proximité impulsées par le Groupe, GTA Assurances Vie a réalisé un don pour un montant total de 50 millions de FCFA au « Fonds National de Solidarité du Togo », dans le cadre de la lutte contre le COVID-19.

Ce don réalisé conjointement avec Banque Atlantique-Togo et GTA Assurances est constitué d'une enveloppe financière de 15 millions de FCFA et d'équipements sanitaires d'une valeur de 35 millions de FCFA.

GTA ASSURANCES

Dynamique de croissance soutenue

GTA Assurances a enregistré en 2020, un chiffre d'affaires en hausse de 22%, soit au-dessus de la moyenne de progression du marché.

Cette belle performance qui intervient dans un contexte économique difficile aggravé par la crise sanitaire du Covid-19 lui permet de conserver la 2ème place au rang des compagnies non-vie et ce, malgré la fusion-absorption entre deux concurrents important du marché.

En outre, le montant des sinistres payés par GTA Assurances a connu une croissance de 26% par rapport à 2019 confirmant son statut de major dans le règlement des sinistres.

Par ailleurs, la société a poursuivi le renforcement de ses ratios prudentiels déjà confortablement excédentaires.

Forte de ces résultats, la compagnie s'est engagée dans une dynamique de consolidation de son statut de challenger du leader du marché non-vie.

Conformément aux valeurs de solidarité du Groupe, GTA Assurances a apporté son soutien aux pouvoirs publics du pays dans le cadre de la riposte contre de Covid-19 à travers un don substantiel.

WIZALL MONEY

Positionnement différencié

Wizall Money est l'opérateur de Mobile Money du Groupe qui propose des solutions de paiements s'appuyant sur un porte-monnaie électronique en vue de faciliter la vie de ses clients.

Présent en Côte d'Ivoire, au Sénégal, au Mali et au Burkina Faso, Wizall Money, génère plus de 6 millions de transactions par an et plus de 300 milliards de XOF de flux annuel en Afrique de l'Ouest.

Wizall Money se distingue par son positionnement B2B2C afin de permettre aux entreprises, aux ONG et aux États de digitaliser leurs flux de paiement (paiement

de salaires, d'aides, de subventions...), mais aussi de procéder à l'encaissement de factures, d'acomptes, de loyers....

Les services de Wizall Money (paiement, dépôt, retrait, recharge...) sont disponibles chez tous les opérateurs télécoms et sur tous types de téléphones.

Sécurisé, simple à utiliser et disponible 24h/24 et 7j/7, Wizall Money est une solution universelle, entièrement GRATUITE pour ses clients finaux.

Wizall Money compte déjà plus de 1 millions de Clients en Afrique de l'Ouest.

III. GESTION GLOBALE DES RISQUES

III-1. GESTION GLOBALE DES RISQUES

Le dispositif de gestion des Risques en vigueur au sein de la holding du Groupe s'articule autour des 4 axes majeurs à savoir, la gouvernance du Risque, l'appétence au Risque, la cartographie globale des Risques, la culture du Risque.

La gouvernance de la maîtrise des Risques est assurée au travers des organes de gouvernance du Groupe que sont le Conseil d'Administration et ses comités spécialisés ainsi que la Direction Générale.

Le Conseil d'Administration assure la surveillance de la mise en œuvre du dispositif de gestion des Risques au niveau d'ABI en s'appuyant notamment, sur les travaux du Comité des Risques et du Comité d'Audit. Le Comité des Risques est chargé d'examiner la cohérence du cadre interne de suivi des Risques et sa conformité avec les lois et réglementations en vigueur.

Dans ce cadre, il assiste le Conseil d'Administration dans la gestion des Risques du Groupe en lui remontant tous les écarts constatés sur le fonctionnement et l'organisation de la filière Risques et contrôles et en proposant des ajustements si nécessaires. Le Comité d'audit, quant à lui, s'assure du bon fonctionnement des dispositifs de contrôle interne en vigueur au sein du Groupe.

• L'appétence à la culture du Risque

L'appétit pour le Risque est le niveau et le type de Risque que le Groupe est prêt à assumer dans ses expositions et ses activités pour la réalisation de ses objectifs stratégiques. L'appétit pour le Risque est fixé pour chaque filiale du Groupe et par catégorie de Risques. Le profil Risque sert de base pour déterminer le niveau d'appétit de la filiale pour le Risque, en intégrant les données propres à la filiale.

L'appétence au Risque est revue annuellement (les indicateurs, les limites et les seuils) et validée par l'organe délibérant de chaque filiale.

La fixation et la déclinaison de l'appétit pour le Risque résultent d'un exercice régulier d'identification et d'évaluation de l'ensemble des Risques significatifs auxquels le Groupe est exposé à travers notamment :

- la cartographie des Risques ;
- l'évaluation prévisionnelle de la rentabilité et de la solvabilité dans un scénario central et un scénario stressé ;
- la déclinaison de l'appétit pour le Risque au sein du Groupe, jusqu'au niveau pertinent, prenant en compte le profil de Risque / rentabilité des métiers et leurs perspectives de développement.

Chaque fois que les niveaux des indicateurs d'appétence sont au-delà des limites fixées par le Conseil d'Administration d'une entité du Groupe, le Comité des Risques émet des recommandations fortes à l'attention de l'organe exécutif afin d'assurer la correction en temps opportun des indicateurs en infraction.

Par ailleurs, l'année a été marquée par le renforcement du cadre documentaire du dispositif Risque et l'accompagnement continu des filiales du Groupe ABI dans le cadre de la mise en œuvre d'un Management des Risques efficace (reporting et comités).

• Gouvernance du Risque

La gouvernance du Risque en vigueur dans le Groupe est en phase avec les exigences du régulateur et les meilleurs standards en la matière. En effet, au niveau de l'organe délibérant, les comités des Risques qui constituent un levier stratégique pour assurer la prise en charge des actions et qui mitigent les Risques encourus par le

Groupe, ont été tenus à des fréquences régulières.

La holding Atlantic Business International coordonne la gestion des Risques auxquels

ses filiales sont exposées notamment les Risques de crédit, opérationnels, de marché et de liquidité et les autres Risques tels que les Risques juridiques, stratégiques et de réputation.

• Dispositif d'évaluation et d'adéquation des fonds propres

L'adéquation des fonds propres est coordonnée à l'échelle du Groupe par la fonction Finances et Compatibilité sous la supervision de la fonction Risque et Contrôle. Ses fonctions s'assurent du respect permanent des exigences en matière de fonds propres prudentiels.

Le Groupe s'est doté d'un outil de reporting et de pilotage des ratios prudentiels et d'évaluation du niveau des fonds propres. L'adéquation des fonds propres s'apprécie aussi à travers l'analyse des résultats des exercices de stress-test basés sur des chocs tant sur les Risques de crédit que sur le Risque opérationnel et de marché.

• Risque de crédit

Le Risque de crédit constitue le principal Risque auquel est soumis le Groupe. Les activités déployées au cours de l'année 2020 ont permis d'assurer une surveillance rapprochée des facteurs de Risque de crédit. La surveillance s'est effectuée autour de deux axes principaux :

SCORING pour la notation de clientèle « Retail » (Particuliers).

Gestion du Risque de crédit à priori

Les lignes opérationnelles assurent la détection du Risque de crédit à priori par l'utilisation systématique d'outils de notation et d'analyses qualitatives complémentaires. Les outils de notation disponibles sont d'une part, NDE pour la notation de la clientèle Corporate » à savoir les Grandes Entreprises, les PME, les TPE et les professionnels. Et d'autre part,

Gestion du Risque de crédit à posteriori

L'accent a été mis sur le suivi du portefeuille d'encours de créances. En 2020, le Groupe a renforcé les ressources humaines en charge de la fonction Surveillance des engagements. Ce renforcement a permis d'assurer l'identification précoce et la régularisation des créances présentant des signes avérés de dégradation. La qualité du portefeuille est supervisée principalement par les analyses périodiques des créances en Watch List. Par ailleurs, la gouvernance des Risques sur le sujet a été renforcée avec un suivi méticuleux des indicateurs relatifs aux Risques de crédit.

• Risque opérationnel et plan de continuité d'activité - PCA

Le groupe a défini depuis plusieurs années un dispositif de gestion du Risque opérationnel qui va au-delà des exigences réglementaires. En 2020, les activités menées s'inscrivent dans une démarche d'amélioration continue, tant sur le volet de la gestion de Risque opérationnel que sur le volet du plan de continuité d'activité.

Dans le domaine de la gestion du Risque opérationnel, cette année a été marquée par les améliorations suivantes :

- Perfectionnement du processus de collecte des incidents à travers l'animation permanente du réseau de correspondants Risques opérationnels et la fiabilisation des données de la base des incidents ;

- L'appui permanent des métiers par la fonction Risques pour une montée en compétence dans la gestion quotidienne des Risques opérationnels ;

- La conduite de travaux essentiels et projets de gestion de Risque opérationnel notamment la mise à jour annuelle de la cartographie des Risques et la mise à jour des indicateurs de Risques.

En ce qui concerne le plan de continuité d'activité, en 2020, les réalisations ont porté essentiellement sur la finalisation du socle documentaire qui accompagne la formalisation du plan;

- De plus, les personnes ressources identifiées pour l'implémentation du PCA

en cas de crise ont été formellement nommées et des formations ont été organisées au sein du Groupe sur le sujet de l'opérationnalisation du PCA ;

- Par ailleurs, le dispositif de gestion de crise a été mis en œuvre à travers la gestion des crises sociopolitique, sécuritaire et pandémique COVID-19, pour l'ensemble des filiales bancaires et non bancaires;

- En 2020, les enjeux porteront principalement sur l'amélioration du PCA à travers des tests opérationnels de fonctionnement.

• Risque de Marché

L'optimisation de la gestion de la liquidité est un objectif important au sein du Groupe ABI. Elle s'articule notamment autour des axes suivants :

- La dynamisation de la gestion ALM coordonnée au sein des comités ALM périodiques qui traitent des équilibres entre les Emplois et les Ressources pour prévenir toute crise de liquidité ;

- La mise en œuvre du Plan de financement d'urgence afin de définir un cadre d'accès continue à des ressources, levier indispensable à la continuité des activités

bancaires en cas de survenance de Risques de liquidité.

- L'amélioration du système de gestion centralisé des opérations interbancaires et de refinancement entre les filiales du groupe ABI ;

- La supervision accrue de l'exposition au Risque de concentration des titres souverains en assurant un niveau de performance financière acceptable.

III-2. CONTROLE PERMANENT

• Dispositif de contrôle interne

En conformité avec les textes en vigueur régissant le contrôle interne des établissements de crédit au niveau de l'UMOA ainsi que des standards internationaux en la matière, le Groupe s'est doté d'un dispositif de contrôle interne organisé selon le modèle des « trois lignes de défense » réparties entre le contrôle permanent et le contrôle périodique.

La composition du dispositif de Contrôle Permanent se présente comme suit :

- Le contrôle permanent de niveau 1. Il représente l'ensemble des contrôles réalisés par les unités opérationnelles et leur hiérarchie et qui ont pour finalité de garantir au niveau opérationnel, la sécurité, la qualité, la régularité et la validité des transactions;
- Le contrôle permanent de niveau 2 est constitué des contrôles exécutés par les fonctions supports indépendantes des unités opérationnelles.

• Les composantes du dispositif de contrôle permanent

Le dispositif de contrôle permanent au sein d'ABI et ses filiales s'appuie sur cinq composantes :

- La mise en place d'un environnement de contrôle adéquat, constituant le cadre et la structure nécessaires à la réalisation des objectifs du système de Contrôle Interne;
- La mise en place d'activités de contrôle adéquates dans toutes les fonctions au sein du groupe ABI en vue de garantir la mise en œuvre effective des mesures prises pour atténuer l'ensemble des Risques identifiés ;

- La mise en place de canaux d'information et de communication permettant à tout membre du personnel de disposer des informations nécessaires pour effectuer les activités de contrôle qui lui sont assignées;
- La mise en place d'une surveillance permanente des activités de contrôle à différents niveaux pour un examen périodique de son fonctionnement;
- La prise en compte des corrections des déficiences de contrôle dès leur détection.

• Missions de la fonction contrôle permanent ABI

Les principales missions de la Fonction Contrôle Permanent ABI s'articulent autour des attributions suivantes :

- Veiller à la cohérence, à l'efficacité et à l'exhaustivité du dispositif de contrôle permanent du Groupe au regard du profil des Risques opérationnels Groupe ;
- Veiller à la mise en œuvre de la stratégie du Groupe en matière de contrôle permanent ;
- Elaborer, en coordination avec les différentes entités du Groupe, les normes et méthodes de contrôle Groupe à savoir, procédures de contrôle permanent, critères d'échantillonnage, outils méthodologiques et informatiques ;
- Diffuser les méthodologies à appliquer, les normes de contrôles à réaliser et les bonnes pratiques ;
- Procéder à des contrôles permanents niveau 2 sur les périmètres qui lui sont confiés par l'organe de direction et alerter le management de l'activité contrôlée de tout dysfonctionnement identifié dans le cadre de l'exercice des contrôles ;
- Centraliser le référentiel des contrôles de niveau 1 et 2 ;
- Centraliser et analyser les résultats des contrôles ;
- Concevoir les indicateurs de pilotage

du dispositif et les tableaux de bord de contrôle ;

- Produire, périodiquement, les reportings à destination des comités spécialisés et de la BCP ;

• Gouvernance

La gouvernance du dispositif de Contrôle Permanent Groupe s'appuie d'une part sur une organisation et des acteurs définis (1ère et 2e ligne de défense), et d'autre part, sur des comités et commissions qui animent et supervisent le dispositif de maîtrise des Risques et de contrôle au regard de la stratégie et des objectifs définis.

- Animer la Filière Contrôle Permanent, au travers notamment des différents comités et commissions.

A cet effet, la Fonction Contrôle Permanent ABI, rattachée hiérarchiquement et fonctionnellement à la Fonction Risques et Contrôles d'ABI rend compte aux organes de gouvernance ABI à travers les comités spécialisés qui émanent du Conseil d'Administration et les Comités d'animation Interne présidés par l'Organe de Direction.

• Principales réalisations 2020

ABI a finalisé, en 2020, le déploiement de son dispositif de Contrôle Permanent, avec pour objectif de se situer au niveau des plus hauts standards de l'industrie avec un positionnement au cœur de la gouvernance du Groupe. Au titre des actions réalisées par le contrôle permanent en 2020, figurent :

- Conduite du changement à travers la nouvelle méthodologie de planification des campagnes de contrôle;
- Le déploiement d'un dispositif de contrôle permanent adapté au contexte de crise COVID;
- Le lancement du chantier de renforcement du dispositif de contrôle Permanent inhérent aux produits digitaux ;

- L'accompagnement des unités opérationnelles pour l'appropriation des nouveaux outils de réconciliation des flux ;

- Le renforcement de l'assistance aux filiales ;

- Le déploiement de l'outil de détection précoce des transactions potentiellement frauduleuses ;

- Le suivi des recommandations relatives à la fonction Contrôle Permanent avec toutes les entités concernées par leur prise en charge ;

- Le suivi et la coordination des actions d'implémentation des états de contrôle au niveau des filiales en coordination avec les équipes IT.

III-3.CONFORMITE

La fonction Conformité ABI s'assure du respect des normes en vigueur applicables aux différentes activités du Groupe en s'appuyant sur les dispositions des textes législatifs encadrant ses activités, notamment la circulaire N° 05-2017/CB/C, la Conformité ABI a pour principales Missions :

- Identifier et gérer avec diligence tout Risque d'inobservation des obligations législatives et réglementaires encadrant les activités du Groupe ABI ;
- Recenser les normes en vigueur ;
- Identifier, évaluer et gérer, de manière proactive, les différents Risques de non-conformité auxquels ABI est exposé, y compris lors du développement de nouveaux produits, pratiques commerciales, activités ou relations clients ;
- Centraliser et analyser toutes les infractions aux normes en vigueur et à la politique de conformité du Groupe ABI ;
- Recommander des mesures correctrices pour remédier aux infractions et insuffisances relevées et effectuer le suivi de leurs mises en œuvre effective ;

• Périmètres fonctionnels

La Conformité couvre les périmètres fonctionnels ci-après :

- La Sécurité Financière qui regroupe la connaissance clientèle (KYC), la Lutte Contre le Blanchiment des Capitaux et le Financement du Terrorisme, le Respect des Sanctions Financières Internationales et des Embargos, la Conformité à la loi fiscale américaine de portée extraterritoriale FATCA ;

- Évaluer l'adéquation de la politique de conformité, au regard des évolutions enregistrées dans les activités de l'établissement, les normes en vigueur et sur la base des insuffisances relevées
- Veiller à une mise en œuvre diligente de la politique de conformité en s'assurant que les règles édictées sont déclinées dans des procédures, des manuels de conformité et des contrôles internes ;
- Assister et conseiller l'organe exécutif sur les questions relatives à la conformité et aux changements dans les normes en vigueur ;
- Sensibiliser et former le personnel sur l'importance de l'appropriation des normes en vigueur et du respect de la politique de conformité ;
- Conseiller et assister les filiales de la holding du groupe afin qu'elles puissent accomplir leurs activités dans le respect des normes professionnelles, réglementaires et des engagements du groupe ;
- Contrôler et évaluer l'adéquation et l'efficacité du dispositif de contrôle et de maîtrise des Risques de non-conformité.

- Conformité Réglementaire qui a en charge de mettre en place et d'animer le dispositif permettant d'assurer la Protection des Intérêts des Clients, la Conformité aux lois sur la Protection des Données, le Respect de l'éthique, de la déontologie et des règles d'Intégrité des Marchés, la Gouvernance des Produits et la vérification du Respect des différentes normes législatives et réglementaires applicables aux activités du Groupe ABI.

• Périmètre réglementaire

Le périmètre réglementaire couvre les exigences réglementaires de la BCEAO et de la Commission Bancaire de l'UMOA, les dispositions du CREPMF, les textes Applicables aux activités d'Assurance notamment ceux du CIMA ainsi que les différents textes législatifs nationaux et internationaux applicables aux différentes activités du Groupe. Le cadre Global de Gestion du Risque de Non-Conformité au sein du Groupe ABI repose sur six piliers.

1. La veille Réglementaire

Coordination du dispositif d'identification des nouveaux textes, de leurs analyses et d'implémentation des exigences dans le périmètre ABI et Filiales.

2. La Cartographie des Risques de Non-Conformité

Coordination du dispositif d'élaboration et de revue de la cartographie des Risques de non-conformité, couvrant toutes les activités et tous les processus du Groupe.

3. Le dispositif de Gestion des Risques de non-conformité

Mise en place des politiques, procédures, outils et guides méthodologiques permettant de couvrir les différents Risques de non-conformité en prenant en compte les spécificités propres aux activités du groupe et aux produits et services commercialisés.

4. Le Cadre de Contrôle des Risques de Non-Conformité

Déploiement du dispositif de maîtrise des Risques de Non-Conformité :

- Des contrôles opérationnels intégrés dans les différents processus opérationnels et exécutés par les unités relevant du Premier Niveau ;
- Des contrôles de second niveau réalisés par la Fonction Conformité et les autres fonctions de contrôles en vue de s'assurer de la mise en œuvre effective par les

opérationnels du dispositif de maîtrise des Risques de non-conformité.

Des contrôles périodiques réalisés par la troisième ligne de défense en vue de tester et de donner une assurance sur l'efficacité et la pertinence du dispositif de maîtrise du Risque de non-conformité déployé au sein d'ABI et ses filiales.

5. La Formation et la Culture

Développement de cadre de formation et de sensibilisation en vue de diffuser une culture d'éthique et de déontologie à tous les niveaux du groupe et de faciliter l'appropriation des éléments fondamentaux du dispositif de gestion des Risques de non-conformité au niveau du Groupe ABI.

6. Le pilotage et la Gouvernance des Risques

Le pilotage des activités de gestion du Risque de non-conformité se fait à plusieurs niveaux sous la coordination de la fonction Conformité Groupe :

- Pilotage des activités de Conformité Groupe et Filiales par la Fonction Conformité ABI ;
- Supervision du dispositif de Conformité par les Organes Exécutifs ABI et Filiales ;
- Gouvernance du cadre Global de gestion des Risques de non-conformité par les organes délibérants ABI et Filiales, via les différents comités spécialisés.

A ce titre la fonction conformité reporte aux instances ci-après :

- Le Comité des Risques : pour les activités relevant de la gestion du Risque de non-conformité ;
- Le Comité d'Audit : pour les activités relevant de l'exécution du contrôle, en tant que fonction de contrôle de la deuxième ligne de défense.

• Principales réalisations 2020

Durant l'année 2020, la Fonction Conformité a mené plusieurs chantiers visant à l'amélioration et au renforcement du dispositif de maîtrise du Risque de non-conformité au niveau du Groupe, notamment :

Politiques & Procédures

Enrichissement du référentiel documentaire avec la mise en place de nouvelles procédures en renforcement du dispositif sur les thématiques AML/KYC, Sanctions Financières et Embargos, FATCA, Protection des Données à caractère Personnel, Protection des Intérêts des Clients.

Formation et Culture Conformité

Elaboration de modules et supports de formation et réalisation de sessions couvrant les thématiques de conformité, notamment : la Protection des Intérêts des Clients, le respect des Sanctions Financières Internationales et Embargos, la Protection des Données à Caractère Personnel.

Outils

Renforcement du système d'information avec la poursuite des travaux de déploiements des Outils de Conformité et l'optimisation du dispositif de monitoring via la réalisation des travaux de revue des stratégies de surveillance (Filtrage / Profilage).

Contrôle

Renforcement du dispositif de contrôle par la mise à niveau du référentiel de contrôle des Risques de non-conformité et l'optimisation des contrôles opérationnels de Conformité sur les process Métiers.

Gouvernance Produits

Mise à niveau du dispositif de gestion des Risques sur les nouveaux produits : revue des process d'analyse et de validation des nouveaux produits, mise à niveau des outils d'analyses et élaboration de guides méthodologiques.

Gestion des Risques de non-conformité

- Mise à jour des indicateurs d'appétences au Risque de non-conformité et contribution à la cartographie globale des Risques ;
- Suivi des indicateurs de Risques de non-conformité via la mise en place d'outils de reporting.

Assistance Technique

Accompagnement et assistance aux filiales via des formations, le suivi des missions et l'appui dans la mise en œuvre des recommandations et l'émission d'avis techniques sur différents sujets de conformité (relations clients et tiers, analyses des transactions, lancement nouveaux produits, relations avec les régulateurs, partenaires et correspondants bancaires...).

Pilotage et Animation

Poursuite des Activités de Supervision des dispositifs de conformité des différentes filiales du Groupe.

IV. RAPPORT ESG

CHARTRE RSE

Depuis 2019, ABI s'est doté d'une charte de responsabilité sociale et environnementale (RSE) composée de 15 engagements adossés sur 4 axes stratégiques.

1- Faire preuve d'éthique dans nos pratiques au quotidien ;

- Agir avec déontologie et éthique
- Veiller au respect de l'intérêt des clients
- Intégrer les Risques E&S dans l'audit et le contrôle
- Intégrer les critères E&S à la gestion globale des Risques
- Mettre en œuvre des achats responsables

2- S'engager en faveur du développement socio-économique ;

- Favoriser l'inclusion et l'éducation financières

- Soutenir et financer l'essor socio-économique
- Soutenir les communautés par le mécénat

3- Agir contre le changement climatique ;

- Accompagner le financement de la transition énergétique
- Réduire l'empreinte environnementale du Groupe

4- Agir en employeur responsable.

- Promouvoir la diversité
- Développer l'employabilité et les compétences
- Garantir l'équité des principes d'évaluation et de rémunération
- Maintenir un dialogue social constructif et apaisé
- Favoriser la santé et la sécurité au travail

GESTION DES RISQUES ENVIRONNEMENTAUX ET SOCIAUX

ABI et ses entités encouragent dans le cadre de leurs activités et leur fonctionnement, le respect des dispositions légales et réglementaires, la conformité du processus d'octroi de crédits aux politiques et aux normes environnementales et sociales, le renforcement des capacités humaines et techniques des collaborateurs pour l'amélioration combinée des performances économiques, sociales et environnementales.

Depuis 2014, les entités se sont dotées d'un système de gestion environnementale et sociale (SGES) afin d'adresser efficacement les problématiques environnementales et sociales dans l'ensemble des processus décisionnels d'octrois de crédits et d'achats. En 2020, ce sont au total 120 dossiers de crédits d'investissements qui ont fait l'objet d'évaluation des Risques environnementaux et sociaux (voir tableau ci-dessous).

• Dossiers de crédits évalués par catégorie de Risque E&S

Années	Nbre de dossiers	Catégorie du risque E&S*			
		A	B	C	IF
Année 2020	120	8	61	50	2
Année 2019	36	6	18	10	2

* A (risques environnementaux et sociaux forts)

B (risques environnementaux et sociaux moyens)

C (risques environnementaux et sociaux faibles)

IF (risques environnementaux et sociaux pour les intermédiaires financiers)

• Formation des gestionnaires et des analystes de crédits sur les Risques E&S

Depuis la validation des socles documentaires sur la RSE par les Conseils d'Administration et leur diffusion en décembre 2019, ce sont au total 211 collaborateurs du Groupe ABI repartis sur l'ensemble des filiales bancaires et la succursale de Guinée Bissau qui ont été formés sur les Risques environnementaux et sociaux.

Les modules de formation dispensés ont porté sur :

- Module 1 : Evaluation du Risque environnemental et social du crédit
- Module 2 : Généralités sur le Risque environnemental et social

Filiales	BACI	BATG	BASN	BABF	BABN	BAML	BPMG	BANE	BIA N	BPMC	TOTAL
Personnel formé	50	13	21	29	15	21	11	29	11	11	211

Ces formations qui avaient pour principales cibles les acteurs du processus de crédit et les responsables des achats (ABS) ont porté principalement sur l'utilisation des checklists environnementales et sociales

lors de l'instruction des dossiers de crédits et la gestion des Risques environnementaux et sociaux dans le processus des achats et des prestations de services.

• Formation des contrôleurs permanents

Depuis janvier 2020, ce sont au total 44 contrôleurs permanents du Groupe ABI qui ont été formés sur la politique RSE et le contrôle des Risques environnementaux et sociaux du processus de crédits.

Ce programme de formation des contrôleurs sera renforcé en 2021.

Filiales	BACI	BATG	BASN	BABF	TOTAL
Effectifs controleurs	23	6	4	11	44

ACHATS RESPONSABLES

ABI et l'ensemble des filiales bancaires appliquent systématiquement, à l'instar des autres entités du groupe BCP, les principes de concurrence et font recourt à l'appel à concurrence pour les achats.

Lors des appels d'offres, des cahiers de charge détaillés exigent aux soumissionnaires d'apporter les preuves de leur conformité sociale et fiscale. Ils intègrent en ce moment des conditions générales prenant en compte des questions environnementales et sociales dans les travaux depuis l'année 2020.

Depuis 2020, ce sont plus de 7 cahiers des charges des travaux commandés qui ont intégré dans les conditions générales, un chapitre sur la gestion des Risques environnementaux et sociaux. Ce dispositif sera renforcé au cours de l'année 2021.

Pour cette même année 2020, ce sont 41 contrats d'achats de biens et de services qui ont intégré des clauses de responsabilité sociale et environnementale.

S'ENGAGER EN FAVEUR DU DÉVELOPPEMENT SOCIO-ÉCONOMIQUE

FAVORISER L'INCLUSION ET L'ÉDUCATION FINANCIÈRE

• **Wizall Money : porte-monnaie électronique 100% inclusive**

Wizall Money, présent au Sénégal, en Côte d'Ivoire, au Mali et au Burkina Faso, propose un modèle économique équitable pour tout l'écosystème (clients, distributeurs, marchands) en réponse aux besoins grandissants de bancarisation et d'accès à des services financiers de proximité.

Ce modèle adapté aux paiements de masse avec un système sécurisé, des services 100% gratuits pour l'utilisateur final, permet de recevoir des revenus et des allocations sur le wallet ou par code SMS, avec possibilité de retrait, paiement et de transfert via tous les points agréés.

De plus, le service de paiement Wizall Money ne nécessite ni ouverture de compte bancaire, ni abonnement ou forfait mobile auprès d'un opérateur de téléphonie.

Au Sénégal, Wizall enregistre un développement réussi avec plus de 100 000 transferts par mois, plus de 60 000 comptes clients et plus de 3 milliards de FCFA mensuellement en circulation sur la plateforme.

A travers cette solution Wizall Money, souhaite poursuivre son appui aux familles africaines notamment les plus modestes.

SOUTENIR ET FINANCER L'ESSOR SOCIO-ÉCONOMIQUE

L'accès au financement constitue l'une des difficultés rencontrées par les TPE et PME tandis qu'elles constituent plus de 90 % du tissu économique et sont à l'origine de la moitié des emplois créés.

Conforme à ses valeurs, ABI a financé le développement et le renforcement de la productivité de plusieurs TPME des pays sur lesquels il opère.

ABI a fourni à ces clients un programme d'accompagnement basé sur une approche chaîne de valeur et des offres complètes de financement.

Par ailleurs, plusieurs Webinaires ont été organisés pour accompagner les TPME à mieux gérer leurs coûts de production.

SOUTENIR L'ENTREPRENEURIAT FÉMININ ET DES JEUNES EN CÔTE D'IVOIRE

1- Banque Atlantique Côte d'Ivoire octroie 447,5 millions de FCFA à 30 nouvelles bénéficiaires du fonds pour la promotion des PME et de l'entrepreneuriat féminin

Banque Atlantique Côte d'Ivoire (BACI) a octroyé un financement d'un montant global de 447,5 millions de F CFA à trente (30) nouvelles bénéficiaires dans le cadre du Fonds pour la promotion des PME et de l'entrepreneuriat féminin, doté d'une enveloppe de 5 Milliards de FCFA, mis à la disposition de l'Etat de Côte d'Ivoire par le Groupe Banque Centrale Populaire (BCP).

L'objectif est de promouvoir l'entrepreneuriat féminin en facilitant l'accès des femmes aux financements bancaires dont elles sont exclues.

Cette action est la cinquième du genre depuis le lancement du projet au mois d'août 2017. Pour rappel, les quatre premières remises ont porté sur des montants respectifs de 254 millions F CFA accordés à 10 femmes, de 354 millions F CFA distribués à 25 femmes, de 703 millions F CFA alloués à 45 femmes et de 1,267 milliard de F CFA au profit de 100 entrepreneures.

Banque Atlantique réaffirme ainsi son engagement à poursuivre la promotion et l'accompagnement de l'entrepreneuriat féminin, en tant que moteur de croissance économique.

2- Banque Atlantique Mali lance un fonds pour la promotion de l'entrepreneuriat féminin doté d'une enveloppe d'un milliard de FCFA

Banque Atlantique Mali (BAML) a procédé au lancement de son Programme de financement intitulé « Entrepreneuriat Féminin, Banque Atlantique s'engage ! », doté d'une enveloppe de 1 milliard de FCFA.

Dans ce cadre, la banque a octroyé un chèque de 30 millions de FCFA à la Société Céréalière du Kenedougou, 1ère bénéficiaire du programme.

Banque Atlantique s'engage, à travers ce programme, à financer des projets de développement portés par des femmes exerçant dans tous les secteurs d'activités.

3- Banque Atlantique Côte d'Ivoire accompagne l'Etat de Côte d'Ivoire pour l'autonomisation des jeunes

Banque Atlantique Côte d'Ivoire (BACI) a signé avec l'Agence Emploi Jeunes, une convention-cadre de partenariat à Abidjan dans le cadre de la mise en œuvre de la 2ème édition de l'opération " AGIR POUR LES JEUNES ", visant à financer des projets jeunes.

La convention a porté sur la création d'un fonds d'un montant total de plus de trois milliards et demi (3 692 000 000 de Francs CFA) par l'Agence Emploi Jeunes, en vue de financer des projets jeunes.

A travers cette convention, Banque Atlantique Côte d'Ivoire devra faciliter l'octroi de crédits aux jeunes entrepreneurs débutants, assurant également le rôle de conseil et de suivi des crédits accordés.

MECENAT

1 - Atlantic Business International et ses filiales bancaires remettent un chèque de 750 millions de FCFA au fonds de solidarité COVID 19.

Atlantic Business International (ABI), holding subsaharienne de BCP et ses filiales ont remis aux Fonds de Solidarité COVID-19 une contribution d'une enveloppe globale de 750 millions de FCFA, consacrée à la lutte contre le COVID-19, dans les pays de la zone UEMOA et en République de Guinée.

Ces dons symbolisent l'ancrage local fort des filiales du Groupe BCP dans les pays d'exercice, à travers sa holding ABI, ses banques commerciales, ses compagnies d'assurances, Atlantique Assurances et Atlantique Assurance Vie, ainsi que sa banque d'affaires, Atlantique Finance. Fidèle à ses valeurs de citoyenneté et de proximité, le Groupe BCP œuvre ainsi aux côtés des pouvoirs publics à faire face à cette crise sanitaire mondiale.

2- Banque Atlantique Côte d'Ivoire soutient la lutte contre le cancer

Banque Atlantique Côte d'Ivoire (BACI), a effectué un don d'appareils de cryothérapie de plus de quinze millions de francs CFA (+15.000.000 FCFA), au Programme National de Lutte contre les Cancers (PNLCa), destinés à équiper six centres de dépistage opérationnels du cancer des communes d'Adzopé, Akoupé (Sud de la Côte d'Ivoire), Bettié, Agnibilékro (Est de la Côte d'Ivoire), Bouna et Tanda (Nord-est de la Côte d'Ivoire).

Ce don, s'inscrivant dans le cadre du soutien de la banque à la lutte contre le cancer du sein et du col de l'utérus en Côte d'Ivoire, vise le traitement des lésions précancéreuses.

Déjà en 2017, Banque Atlantique Côte d'Ivoire avait permis l'acquisition d'équipements médicaux pour le Centre Hospitalier Universitaire (CHU) de Bouaké, les Centres Hospitaliers Régionaux (CHR) de Daloa

(Centre ouest de la Côte d'Ivoire) et Séguéla (Nord-ouest de la Côte d'Ivoire) ainsi que le renforcement des capacités d'actions de 50 médecins et personnel soignant.

Banque Atlantique Côte d'Ivoire renouvelle ainsi son engagement à contribuer à l'amélioration des conditions de santé des populations ivoiriennes.

3- Banque Atlantique Niger fait un important don d'infrastructures et de matériels d'équipements à l'école primaire GOROU BERI de Niamey

Banque Atlantique Niger (BANE) a organisé une cérémonie officielle de remise de don à l'école primaire GOROU BERI de Niamey, portant sur des infrastructures et matériels d'équipements, composés d'un château d'eau, de 200 table-bancs et d'un réseau solaire.

Ce don est relatif à la signature de convention entre Banque Atlantique Niger et la Direction de la Promotion de la Scolarisation de la jeune fille, tutelle de l'établissement GOROU BERI ; une institution d'enseignement mixte dont la mission est de faciliter l'accès et le maintien des jeunes filles à l'école.

Banque Atlantique exprime par cette importante donation, sa volonté d'accompagner le développement d'une éducation de qualité, dans un environnement adéquat, où la découverte et la valorisation des compétences féminines sont tenues pour primordiales. Le but étant de favoriser l'émergence d'une élite, en accordant la priorité à l'éducation des jeunes filles, favorisant l'égalité des chances à l'école et dans la société

4- Banque Atlantique Mali inaugure des installations sociales à KENIEBOUGOU

Banque Atlantique Mali et l'Agence des Energies Renouvelables (AER) du Mali, ont procédé à l'inauguration officielle d'un ensemble d'infrastructures sociales de

base : eau potable, installations solaires, facilitant par la même occasion l'accès au système de santé et d'éducation au profit des populations de KENIEBOUGOU, localité d'environ 1000 âmes, située à 35 Km de la ville de Ségou au Mali.

KENIEBOUGOU bénéficie ainsi de l'électrification de son centre de santé et des écoles élémentaires, de l'installation de lampadaires solaires pour l'éclairage public, la fourniture de séchoirs et enfin l'installation de systèmes d'adduction d'eau potable.

L'Agence des Energies Renouvelables du Mali (AER), partenaire technique de l'opération a assuré la mise en œuvre des activités de formation des utilisateurs et des techniciens locaux en vue de la maintenance des équipements.

Banque Atlantique Mali, fortement impliquée dans la transformation économique du Mali, réaffirme ainsi son engagement citoyen à faire émerger les bases d'une économie responsable dans le pays.

AGIR EN EMPLOYEUR RESPONSABLE

• Formation

ABI et ses entités ont dispensé aux collaborateurs plusieurs modules de formation allant des formations de base aux formations avancées sur les cœurs de métiers et les activités supports de la banque.

Les formations avaient pour cibles le top management, le middle management et les autres collaborateurs sous réserve de remplir les conditions d'éligibilité.

5- BIA Niger offre des édifices à la maternité poudrière II du Centre Hospitalier Régional (CHR) de Niamey

BIA NIGER, a doté la Maternité Poudrière II du Centre Hospitalier Régional (CHR) de Niamey, de plusieurs édifices afin de concrétiser son engagement envers le Centre Hospitalier Régional (CHR).

Le soutien de la banque s'est inscrit dans le cadre d'une convention de partenariat conclue le 31 décembre 2019 se traduisant par le financement de la construction et l'équipement d'un bâtiment composé d'un espace d'accueil et d'un bloc de quatre compartiments de toilettes, destinés en priorité aux familles des patientes de la Maternité Poudrière II.

Cette action sociale menée par BIA NIGER, vise à améliorer les conditions sanitaires d'une frange de la population particulièrement vulnérable, notamment les femmes et accompagnatrices de femmes enceintes, optimisant le dispositif d'accueil au niveau de la maternité du CHR.

Les programmes de formation dispensés portaient sur les modules suivants :

- l'excellence commerciale
- l'analyse de crédits et du processus engagements
- La gestion des risques environnementaux et sociaux du crédit
- Les connaissances de base sur l'éthique professionnelle
- Les pratiques managériales avancées.

En 2020, ce sont au total 1719 collaborateurs qui ont été formés sur l'ensemble du périmètre d' ABI et ses entités.

• Rémunération et avantages sociaux

ABI et ses entités travaillent à offrir aux collaborateurs une rémunération compétitive en fonction de leur performance. La politique de rémunération est conduite par les entités en toute autonomie, tenant compte des qualifications et des compétences nécessaires à leurs activités.

Au sein d' ABI et ses entités, la rémunération comporte une part variable pour refléter les performances individuelles et/ou collectives.

Un Comité des rémunérations et des nominations est en place en ce qui concerne les principaux managers d'ABI et ses entités.

En complément de la rémunération fixe compétitive, la performance est valorisée par une part variable attribuée en fonction de la performance dans la réalisation d'objectifs opérationnels.

DIALOGUE SOCIAL

Chaque entité d'ABI a mis en œuvre des structures et relais propres pour entretenir un dialogue de qualité entre les directions générales et l'ensemble des collaborateurs. Ces structures favorisant la recherche d'accords négociés, anticipent ainsi toute crise susceptible d'affecter les performances du groupe.

Ce dialogue apaise le climat social dans un double souci de performance économique et d'amélioration des conditions de travail des collaborateurs.

• Rémunération et performance

Une évaluation annuelle précédée d'un entretien entre les collaborateurs et leurs supérieurs hiérarchiques est opérationnelle sur l'ensemble du périmètre d'ABI et de ses filiales.

En 2020, une refonte du système d'évaluation « EVA » déployé en 2018, a laissé place à la nouvelle version « Evabis » visant l'amélioration de la première version de l'outil d'évaluation annuelle. En 2020 les collaborateurs d'ABI et ceux des filiales hors BPMG et BPMC ont été évalués soit 2931 collaborateurs au total.

Au sein des filiales, un collège de délégués représentant le personnel est installé, conformément aux réglementations applicables à l'ensemble des pays. Il constitue la base du dialogue social engagé entre la direction générale et les collaborateurs.

Au sein d'ABI et ses entités, l'élection de délégués du personnel a lieu tous les deux ans dans le mois qui précède l'expiration du mandat de l'équipe de délégués sortants.

SANTÉ ET SÉCURITÉ

• Assurance santé

Tous les collaborateurs d'ABI et ses entités bénéficient systématiquement dès l'embauche, en plus de l'accès aux centres médicaux internes, d'un dispositif d'assurance santé. En effet, ABI et ses entités disposent de centres médicaux et de médecins conseil pour le suivi médical des collaborateurs en complément des dispositifs nationaux existants. Ce dispositif couvre les dépenses de soins en cas de maladie, et prend également en compte conjoints et enfants.

En outre, au sein d'ABI et ses entités, les visites médicales annuelles et à l'embauche sont effectives pour les collaborateurs déjà présents et les nouvelles recrues dès leur prise de fonction.

• Sécurité et sûreté sur les sites

Les dispositifs visant à renforcer la sécurité des personnes et la sûreté des sites s'appuient principalement sur le déploiement d'actions de prévention mises en œuvre par les fonctions sécurité et sûreté et les Comités Santé et Sécurité au Travail (CSST).

Les responsables de la fonction sécurité et sûreté au sein d'ABI et ses filiales bancaires sont les points focaux sur les questions de sécurité et de sûreté. Ils sont chargés de l'élaboration et du déploiement de la politique de sécurité et de sûreté.

Ils veillent et s'assurent que les Risques de sécurité et de sûreté ainsi que l'application des mesures y afférents sont conformes aux réglementations applicables et aux ambitions sociales du groupe.

Leurs recommandations font progressivement l'objet de déclinaisons au sein des différentes directions.

Les responsables sécurité et de sûreté sont épaulés par les Comités Santé et sécurité au travail (CSST), organe consultatif des Directions générales des entités sur les questions d'hygiène, santé au travail.

CARTOGRAPHIE DES RISQUES RH

Depuis 2019, une cartographie des Risques couvrant ABI et l'ensemble de ses filiales a été réalisée sur le processus ressources humaines. Il ressort généralement un niveau de Risque se situant entre moyen et faible sur l'ensemble du processus.

Cette cartographie des Risques fait l'objet de révision et mise à jour régulière par les différents acteurs du processus sous la supervision de la fonction Risque et contrôle.

V. COMPTES

ATLANTIC BUSINESS INTERNATIONAL (ABI), S.A.

Rapport des Commissaires aux Comptes sur les états financiers annuels consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2020

Aux actionnaires de la société Atlantic Business International, S.A.,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2020, sur :

- l'audit des états financiers annuels consolidés de la société ABI, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- les vérifications spécifiques prévues par la loi, la réglementation bancaire et les autres informations.

1 - AUDIT DES ÉTATS FINANCIERS ANNUELS CONSOLIDÉS

Opinion sur les états financiers annuels consolidés

Nous avons effectué l'audit des états financiers annuels consolidés au 31 décembre 2020 de la société ABI, comprenant le bilan et le hors-bilan consolidés, le compte de résultat consolidé, l'état de variation des capitaux propres, le tableau des flux de trésorerie ainsi que des notes annexes aux états financiers annuels consolidés.

À notre avis, les états financiers annuels consolidés sont réguliers, sincères et

donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice conformément aux règles et méthodes comptables édictées par l'instruction N° 33-11-2016 relative aux états financiers sous une forme consolidée et émise par la Banque Centrale des États d'Afrique de l'Ouest (BCEAO).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit (ISA), conformément aux prescriptions du Règlement N°01/2017/CM/OHADA portant harmonisation des pratiques des professionnels de la comptabilité et de l'audit.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités des Commissaires aux Comptes relatives à l'audit des états financiers annuels consolidés » du présent rapport.

Nous sommes indépendants de la société conformément au Code d'éthique des professionnels de la comptabilité et de l'audit édicté par le Règlement N° 01/2017/CM/OHADA précité, et des règles d'indépendance qui encadrent le commissariat aux comptes et nous avons satisfait aux autres responsabilités éthiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités du Conseil d'Administration

Les états financiers annuels consolidés ont été établis et arrêtés par le Conseil d'Administration du 22 février 2021 sur base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de la pandémie de la COVID-19.

Le Conseil d'Administration est responsable de la préparation et de la présentation sincère des états financiers annuels consolidés conformément aux règles et méthodes comptables édictées par le Plan Comptable Bancaire de l'UMOA et par l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au droit comptable et à l'information financière, ainsi que du contrôle interne qu'elle estime nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Des états financiers annuels consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers annuels consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport d'audit contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes « ISA » permettra de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont

Lors de la préparation des états financiers annuels consolidés, il incombe au Conseil d'Administration d'évaluer la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la base de continuité d'exploitation, sauf si le Conseil d'Administration a l'intention de mettre la société en liquidation ou de cesser ses activités ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste qui s'offre à elle.

Il incombe au Conseil d'Administration de surveiller le processus d'élaboration de l'information financière de la société. 1.4 Responsabilités des Commissaires aux Comptes relatives à l'audit

considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou en cumulé, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Nos responsabilités pour l'audit des états financiers annuels consolidés sont décrites de façon plus détaillée dans l'annexe 1 du présent rapport des Commissaires aux Comptes.

2- VÉRIFICATIONS SPÉCIFIQUES PRÉVUES PAR LA LOI ET AUTRES INFORMATIONS

La responsabilité des autres informations incombe au Conseil d'Administration. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport de gestion (mais ne comprennent pas les états financiers annuels consolidés et notre rapport des Commissaires aux Comptes sur ces états financiers annuels consolidés), les documents adressés aux Actionnaires sur la situation financière, et le projet de résolutions. Notre opinion sur les états financiers annuels ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre mandat de commissariat aux comptes, notre responsabilité est, d'une part, de faire les vérifications spécifiques prévues par la loi, et ce faisant, à vérifier la sincérité et la concordance avec les états financiers annuels consolidés des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration en date du

22 février 2021, et dans les documents adressés aux Actionnaires sur la situation financière et les états financiers annuels consolidés, et à vérifier, dans tous leurs aspects significatifs, le respect de certaines obligations légales et réglementaires.

D'autre part, notre responsabilité consiste également à lire les autres informations et, par conséquent, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers annuels consolidés ou la connaissance que nous avons acquise lors de l'audit, ou encore si les autres informations semblent comporter une anomalie significative.

Si à la lumière des travaux que nous avons effectués lors de nos vérifications spécifiques ou sur les autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Les Commissaires aux Comptes,

Abidjan, le 14 juin 2021

MAZARS Côte d'Ivoire, S.A.


Elvis D'OLIVEIRA
Expert-Comptable Diplômé
Associé

Ernst & Young, S.A.


Anella Inés SERI BAMBA
Expert-Comptable Diplômée
Associée

EXPOSE DES RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Portant responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des états financiers annuels consolidés

Dans le cadre de nos diligences, nous nous conformons successivement :

- aux exigences des Normes Internationales d'Audit (ISA), conformément aux prescriptions du Règlement N° 01/2017/CM/OHADA portant harmonisation des pratiques des professionnels de la comptabilité et de l'audit dans les pays membres de l'OHADA et ;

- aux obligations spécifiques édictées par l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif aux droits des sociétés commerciales et du GIE.

De manière plus détaillée,

- nous nous conformons au Code d'éthique des professionnels de la comptabilité et de l'audit édicté par le Règlement n° 01/2017/CM/OHADA précité, ainsi qu'aux règles d'indépendance qui encadrent le commissariat aux comptes ;

- nous faisons preuve d'esprit critique qui implique d'être attentifs aux éléments probants qui contredisent d'autres éléments probants recueillis, aux informations qui remettent en cause la fiabilité de documents et de réponses apportées aux demandes de renseignements à utiliser en tant qu'éléments probants, aux situations qui peuvent révéler une fraude possible, aux circonstances qui suggèrent le besoin de mettre en œuvre des procédures d'audit en supplément de celles requises par les Normes ISA ;

- nous faisons preuve de jugement professionnel lors de la conduite de l'audit en particulier pour les décisions portant sur le caractère significatif et le risque d'audit, la nature, le calendrier et l'étendue

des procédures d'audit à mettre en œuvre pour satisfaire les diligences requises par les normes ISA et pour recueillir des éléments probants, le fait de déterminer si des éléments probants suffisants et appropriés ont été recueillis, et si des travaux supplémentaires sont nécessaires pour atteindre les objectifs des normes ISA et, par voie de conséquence, les objectifs généraux de l'auditeur, l'évaluation des jugements de la direction portant sur le suivi du référentiel comptable applicable, le fondement des conclusions tirées des éléments probants recueillis, par exemple l'appréciation du caractère raisonnable des évaluations faites par la direction lors de l'établissement des états financiers ;

- nous préparons tout au long de l'audit une documentation qui fournisse une trace suffisante et appropriée des travaux, fondements de notre rapport d'audit et des éléments démontrant que l'audit a été planifié et réalisé selon les Normes ISA et dans le respect des exigences législatives et réglementaires applicables ;

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- nous recueillons, le cas échéant, des éléments probants suffisants et appropriés concernant le respect des dispositions des textes législatifs et réglementaires dont il est admis qu'elles ont une incidence directe sur la détermination des données chiffrées significatives enregistrées et l'information fournie dans les états financiers, mettons en œuvre des procédures d'audit spécifiques visant à identifier les cas de non-respect d'autres textes législatifs et réglementaires qui peuvent avoir une incidence significative sur les états financiers, et apporter une réponse appropriée aux cas avérés ou suspectés de non-respect des textes législatifs et réglementaires identifiés au cours de l'audit ;

- nous fournissons également au Conseil d'Administration une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons, le cas échéant, toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir une incidence sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes.

Parmi les points communiqués au Conseil d'Administration, nous déterminons quels ont été les plus importants lors de l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les points clés de l'audit.

Nous décrivons ces points dans notre rapport, sauf si la loi ou la réglementation en empêchent la communication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer un point dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de ce point dépassent les avantages qu'elle aurait au regard de l'intérêt public ;

- nous prenons connaissance du contrôle interne de la société afin de définir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle

interne de la société.

Lorsque des faiblesses significatives sont identifiées, nous les communiquons à la direction, le cas échéant, au Conseil d'Administration ;

- nous évaluons l'incidence sur l'audit des anomalies relevées et l'incidence sur les états financiers des anomalies non corrigées, s'il en existe. Nous les communiquons au niveau approprié de la direction, à moins que ceci ne lui soit interdit par la loi ou la réglementation ;

- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;

- nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;

- nous identifions les relations et des transactions avec les parties liées, que le référentiel comptable applicable établisse ou non des règles en la matière, pour être en mesure de relever des facteurs de risque de fraudes, s'il en existe, découlant de relations et de transactions avec les parties liées, qui sont pertinentes pour l'identification et l'évaluation des risques d'anomalies significatives provenant de fraudes, et conclure, sur la base des éléments probants recueillis, si les états financiers, pour autant qu'ils soient affectés par ces relations et ces transactions sont présentés sincèrement ou ne sont pas trompeurs. En outre, lorsque le référentiel comptable applicable contient des règles concernant les parties liées, nous recueillons les éléments probants suffisants et appropriés pour déterminer si les relations et les transactions avec les parties liées ont été correctement identifiées et comptabilisées dans les états

financiers et si une information pertinente les concernant a été fournie dans ceux-ci ;

- nous recueillons les éléments probants suffisants et appropriés montrant que les événements survenus entre la date des états financiers et la date de notre rapport, nécessitant un ajustement des états financiers ou une information à fournir dans ceux-ci, ont fait l'objet d'un traitement approprié dans les états financiers conformément au référentiel comptable applicable ;

- nous concluons quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments recueillis jusqu'à la date de notre rapport ;

- nous obtenons des déclarations écrites de la Direction Générale et, le cas échéant, du Conseil d'Administration, confirmant que celle-ci considère avoir satisfait à ses responsabilités relatives à l'établissement des états financiers ainsi qu'à l'exhaustivité des informations qui nous ont été fournies. En outre, nous confortons d'autres éléments probants relatifs aux états financiers ou à des assertions spécifiques contenues dans ceux-ci au moyen de ces déclarations écrites si nous estimons nécessaire ou si celles-ci sont requises par d'autres normes ISA ;

- nous nous assurons, tout au long de l'audit, que l'égalité entre les associés est respectée, notamment que toutes les actions d'une même catégorie bénéficient des mêmes droits ;

- nous devons signaler à la plus prochaine Assemblée Générale, les irrégularités et les inexactitudes relevées lors de l'audit. En outre, nous devons signaler au ministère public les faits délictueux dont nous avons eu connaissance au cours l'audit, sans que notre responsabilité puisse être engagée par cette révélation ;

- nous avons l'obligation du respect du secret professionnel pour les faits, actes et renseignements dont nous avons eu connaissance.

ANNEXE

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS CONSOLIDÉS AU 31 DÉCEMBRE 2020

BILAN CONSOLIDE

ACTIF

MONTANTS NETS (en millions de Francs CFA)

POSTE	ACTIF	MONTANTS NETS		MONTANTS NETS	
		31/12/2019	31/12/2020	VAR.	%
1	CAISSE, BANQUE CENTRALE, CCP	237 313	233 085	- 4 228	-2%
2	PRETS ET CREANCES INTERBANCAIRES ET ASSIMILES	194 434	228 562	34 128	18%
3	PRETS ET CREANCES SUR LA CLIENTELE	2 087 102	2 077 186	- 9 915	0%
4	OBLIGATIONS ET AUTRES TITRES A REVENU FIXE	1 082 129	1 070 321	- 11 808	-1%
5	ACTIONS ET AUTRES TITRES A REVENU VARIABLE	48 152	33 390	- 14 763	-31%
6	ACTIFS D'IMPÔTS DIFFERES	13 801	9 656	- 4 145	-30%
7	COMPTES DE REGULARISATION ET ACTIFS DIVERS	135 744	131 398	- 4 346	-3%
8	PARTICIPATIONS DANS LES ENTREPRISES MEE	53 221	54 449	1 228	2%
9	AUTRES PARTICIPATIONS	4 741	6 049	1 309	28%
10	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	14 921	8 842	- 6 079	-41%
11	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	85 434	99 736	14 302	17%
12	ECARTS D'ACQUISITION	29 090	222 870	- 6 220	-21%
	TOTAL DE L'ACTIF	3 986 082	3 975 545	- 10 537	0%

PASSIF

MONTANTS NETS (en millions de Francs CFA)

POSTE	PASSIF	MONTANTS NETS		MONTANTS NETS	
		31/12/2019	31/12/2020	VAR.	%
1	BANQUES CENTRALES, CCP	58 785	36 839	- 21 945	-34%
2	DETTES INTERBANCAIRES ET ASSIMILEES	1 039 149	852 051	- 187 098	-18%
3	DETTES A L'EGARD DE LA CLIENTELE	2 311 919	2 552 703	240 784	10%
4	DETTES REPRESENTÉES PAR UN TITRE	-	-	-	
5	PASSIFS D'IMPÔTS DIFFERE	-	-	-	
6	COMPTES DE REGULARISATION ET PASSIFS DIVERS	177 012	114 820	62 191	-35%
7	ECARTS D'ACQUISITION	930	662	- 268	-29%
8	PROVISIONS	39 140	37 363	- 1 777	-5%
9	EMPRUNTS ET TITRES EMIS SUBORDONNES	1	84	- 83	11144%
10	CAPITAUX PROPRES	359 147	381 022	21 875	-6%
11	CAPITAUX PROPRES (PART DU GROUPE)	304 338	322 079	17 741	-6%
12	CAPITAL ET PRIMES LIEES	223 971	226 166	2 195	-1%
13	RESERVES CONSOLIDEES	42 120	66 037	23 917	-57%
14	RESULTAT DE L'EXERCICE (+/-)	38 247	29 876	8 370	-22%
15	INTERÊTS MINORITAIRES	54810	58943	4 134	8%
	TOTAL DU PASSIF	3 986 082	3 975 545	-10 537	0%

HORS BILAN

MONTANTS NETS (en millions de Francs CFA)

POSTE	HORS BILAN	MONTANTS NETS	
		31/12/2019	31/12/2020
	ENGAGEMENTS DONNES	398 350	302 942
1	ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT	177 562	103 682
2	ENGAGEMENT DE GARANTIE	220 788	199 260
3	ENGAGEMENTS SUR TITRES		
	ENGAGEMENTS RECUS	6 573 702	5 306 796
7	ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT	-	7000
8	ENGAGEMENT DE GARANTIE	6 573 702	5 299 796
9	ENGAGEMENTS SUR TITRES		

COMPTE DE RESULTAT
CONSOLIDE

MONTANTS NETS (en millions de Francs CFA)

POSTE	PRODUITS/CHARGES	MONTANTS NETS		VAR	%
		31/12/2019	31/12/2020		
1	INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES	211 384	206 378	-5 006	-2%
2	INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	- 93 779	- 83 066	10 713	-11%
3	COMMISSIONS (PRODUITS)	45 640	55 820	10 180	22%
4	COMMISSIONS (CHARGES)	- 5 537	- 7 554	-2 017	36%
5	GAINS OU PERTES NETS SUR OPERATIONS DES PORTEFEUILLES DE NEGOCIATION	7 338	7 582	243	3%
6	GAINS OU PERTES NETS SUR OPERATIONS DES PORTEFEUILLES DE PLACEMENT ET ASSIMILES	6 725	7 431	706	10%
7	PRODUITS DES AUTRES ACTIVITES	13 297	10 849	-2 449	-18%
8	CHARGES DES AUTRES ACTIVITES	- 7 780	- 7 922	-142	2%
9	PRODUIT NET BANCAIRE	177 290	189 518	-12 228	7%
10	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	-	-	-	
11	CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	- 97 494	-107 086	- 9 592	10%
12	DOTATION AUX AMORTISSEMENTS ET AUX DEPRECIATIONS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES	- 16 507	-16 830	-323	2%
13	RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	63 288	65 600	2 313	4%
14	COÛT DU RISQUE	- 13 905	- 27 565	-13 660	98%
15	RESULTAT D'EXPLOITATION	49 384	38 035	-11 348	-23%
16	QUOTE - PART DU RESULTAT NET DES ENTREPRISES MISES EN EQUIVALENCE	1 799	-2 578	779	43%
17	GAINS OU PERTES NETS SUR AUTRES ACTIFS	-1 087	-1 388	-301	28%
18	RESULTAT AVANT IMPÔT	50 095	39 225	-10 869	-22%
19	IMPÔTS SUR LES BENEFICES	- 4 784	-3 409	1 375	-29%
20	RESULTAT NET	45 312	35 817	-9 494	-21%
21	INTERÊTS MINORITAIRES	7 064	5 940	-1 124	-16%
22	RESULTAT NET PART DU GROUPE	38 247	29 876	-8 370	-22%

